



**Conseil national  
de l'information statistique**

Paris, le 07 novembre 2012  
N° 154/H030

## **Commission Environnement et développement durable**

### **Avant-projet de programme statistique 2013**

**Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie  
Commissariat général au développement durable  
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)**

<a href="#">Construction - Logement .....</a>	<a href="#">02</a>
<a href="#">Environnement et développement durable .....</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">Transports .....</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">Énergie .....</a>	<a href="#">31</a>

**Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt**

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	
<a href="#">DPMA Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture .....</a>	<a href="#">36</a>
<a href="#">Service de la statistique et de la prospective (SSP) .....</a>	<a href="#">40</a>

<a href="#">Extraits de programmes statistiques 2013 et autres services statistiques publics .....</a>	<a href="#">49</a>
--	--------------------

**MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE LA MER**

**SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES (SOeS)**

**Sous-direction des statistiques du logement et de la construction**

**1. Exposé de synthèse**

Une enquête Phebus sur la Performance énergétique de l'habitat et le comportement de consommation énergétique des ménages sera réalisée au printemps 2013 sur un échantillon de 5000 logements. Elle permettra de connaître le niveau de performance énergétique des logements en service, de caractériser les logements énergivores ainsi que leurs occupants et de comparer plusieurs indicateurs de précarité énergétique.

Après une première enquête début 2012 auprès des corps de métier, une seconde enquête sur la qualité dans la construction sera réalisée fin 2013 auprès des prescripteurs que sont les promoteurs, les constructeurs de maisons individuelles, et les organismes HLM.

Avec le vote par le Parlement du projet de loi de modernisation des professions judiciaires et juridiques réglementées, les bases notariales relatives aux transactions immobilières sont appelées à devenir exhaustives. L'étendue de la mission de service public mise à la charge de la profession notariale sera précisée par un décret.

Il est prévu d'étendre le répertoire du parc locatif social (RPLS) à de nouvelles variables, les décrets d'application seront modifiés en conséquence et devraient être publiés en septembre 2012 pour une prise d'effet dès la collecte 2013. Des travaux de géolocalisation du répertoire débuteront en 2012 en collaboration avec l'Insee.

**2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013**

<b>Opérations</b>	<b>Prévision</b>	<b>Observations</b>	<b>Suivi</b>
Suivi des permis de construire et des mises en chantier (Sit@del2)	Mise en place de la nouvelle application en 2009		Application pleinement stabilisée.
Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux		Répertoire créé par l'art.112 de la loi de mobilisation pour le logement. Décret et arrêté parus.	Le répertoire se met en place à présent, conformément au calendrier prévu
Enquêtes thématiques auprès des entreprises de la construction		La collecte des enquêtes sur la « qualité » sera entièrement sous traitée	La réalisation des enquêtes a du être retardée d'un an, pour mettre en place la sous-traitance
Refonte du mode de collecte de l'enquête ICC-PRLN			Fiabilisation et réduction des délais : en cours de réalisation.

Opérations	Prévision	Observations	Suivi
Compte satellite du logement	Refonte des chaînes de production investissement , aides et locaux d'hébergement		Réduction des délais : en cours de réalisation.  Documentation et réflexion méthodologique.
Filocom	Redéploiement de la diffusion	Le protocole DGFiP-SOeS sera actualisé dans le courant de l'année 2012	Diffusion sous Géokit3 en septembre 2010.  Diffusion sous un Intranet restreint début mars 2011

### 3. Travaux nouveaux pour 2013

#### 3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

*L'enquête « Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie » (PHEBUS)*

Cette enquête sur la performance énergétique de l'habitat va être conduite par les sous-directions « énergie » et « logement-construction » du SOeS, entre mars et juin 2013, sur un échantillon de 5000 logements. Elle consistera à réaliser sur chacun de ces logements un Diagnostic de Performance énergétique (DPE) et à collecter les informations essentielles sur le logement et le ménage qui l'occupe : comportement de consommation énergétique du ménages pour le logement et pour une partie des déplacements, caractéristiques et consistance du logement, composition familiale et niveau de ressources du ménage, etc.

L'enquête permettra ainsi de connaître le niveau de performance énergétique du stock de logements et de caractériser les logements énergivores et leurs occupants. Elle permettra également de calculer et de tester de nombreux indicateurs sur le repérage de la précarité énergétique sous l'angle du logement ; mais aussi en ajoutant la dimension déplacement. Le projet d'enquête a reçu un avis d'opportunité.

*Enquêtes thématiques sur la qualité dans la construction neuve*

Une première enquête a eu lieu début 2012 auprès des entreprises du bâtiment exécutant les travaux (les différents corps d'état) sur leur positionnement par rapport aux travaux et prestations permettant des économies d'énergie. Une seconde enquête, envisagée pour fin 2013, sera réalisée auprès des promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, et constructeurs de maisons individuelles.

Ces enquêtes pour lesquelles nous avons déjà eu l'avis d'opportunité s'attacheront à décrire la problématique de la qualité sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux :

- la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche Haute Qualité Environnementale,...)
- la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments, économies d'eau ...).

Les résultats de la 1<sup>ère</sup> enquête seront disponibles début 2013. Les principaux utilisateurs des résultats sont :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, FFB, FNTP.

### 3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

#### Bases notariales

La profession notariale a créé au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de sa propre initiative, des bases de données relatives aux mutations immobilières, l'une pour l'Île-de-France (base Bien), l'autre pour le reste de la France métropolitaine et les Dom (base Perval). Non assises jusqu'à présent sur des dispositions législatives ou réglementaires, ces bases de données sont alimentées par les notaires sur la base du volontariat. De fait, si les bases recensent environ les deux tiers des transactions de logements anciens, elles présentent par endroits des trous de couverture qui rendent délicate leur utilisation à l'échelon régional et surtout local.

Pour y remédier, et compte tenu des recommandations émises par le rapport du Cnis sur les statistiques du logement et de l'immobilier (rapport « Vorms »), le Parlement a voté au printemps 2011 des dispositions qui instaurent, pour la profession notariale prise dans son ensemble (c'est-à-dire les notaires et le Conseil supérieur du notariat), une mission de service public consistant à collecter, centraliser et diffuser l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux, ce qui – outre les mutations de logements anciens – comprend les ventes de logements neufs, ainsi que les mutations de terrains et de locaux non résidentiels. Le texte prévoit qu'un décret en Conseil d'État fixe la liste des informations à transmettre par les notaires au Conseil supérieur du notariat, ainsi que les modalités de rediffusion des informations ainsi collectées. Par le biais de cette disposition législative, les bases notariales deviendront exhaustives, car en vertu du règlement de la profession, les notaires sont tenus d'alimenter les bases de données assises sur un acte législatif ou réglementaire. La publication des décrets d'application pourrait intervenir en septembre 2012 avec une prise d'effet 90 jours plus tard.

L'exhaustivité des bases notariales permettra d'améliorer la connaissance fine des mutations immobilières (comparaisons spatiales de prix, analyse des déterminants du prix, études de zonage, etc.).

#### Répertoire du parc locatif social.

L'article 112 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion a introduit dans le code de la construction et de l'habitation un article L. 411-10 créant le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux. Il vise à améliorer la connaissance du parc locatif social et, ce faisant, le pilotage des politiques de l'habitat en lieu et place de l'enquête sur le parc locatif social (EPLS).

Les bailleurs sont tenus de transmettre une fois par an les renseignements nécessaires à l'alimentation du répertoire, l'unité statistique en est le logement, le questionnaire se limite à quelques éléments essentiels (présents dans les – et aisément extractibles des - systèmes d'information des bailleurs) et l'ensemble des services de l'État et des collectivités territoriales ayant compétence en matière d'habitat auront accès aux données comme le précise le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 et l'arrêté du 5 janvier 2010 pris en application de l'article R. 411-3 du code de la construction et de l'habitation détaillant les informations fournies par les bailleurs sociaux.

Il est prévu d'étendre le répertoire à de nouvelles variables, les décrets d'application seront modifiés en conséquence et devraient être publiés en septembre pour une prise d'effet dès la collecte 2013.

Il est par ailleurs envisagé en collaboration avec l'Insee une opération de géolocalisation du répertoire permettant ainsi de fournir des informations sur le parc locatif social (dans de la diffusion des données régie par le décret) sur des zonages variés.

### 3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

#### *L'état du logement*

Il s'agit d'un ouvrage de référence grand public présentant un état des lieux sur le logement qui répond à la demande du ministre du logement, président de la Commission des comptes du logement. Le choix des indicateurs a déjà fait l'objet d'une concertation au sein du groupe de travail de la commission des comptes du logement qui regroupe les professionnels du domaine. En période courante, « l'État du logement » sera diffusé à la fin du 1er trimestre de chaque année, en mettant à jour tous les indicateurs au gré de leur actualisation. Il comprend quatre chapitres : parc et statut d'occupation ; prix, coûts et dépenses ; habitat, environnement et développement durable ; comparaisons internationales.

### Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS)

Le décret n° 2009-1485 du 2 décembre 2009 pris en application de l'article 112 de la loi de mobilisation pour le logement (qui crée le répertoire RPLS) fixe les modalités de diffusion des données et des résultats du répertoire. Il prévoit que la totalité des données individuelles du répertoire sont communiquées aux services de l'État et aux collectivités territoriales en charge de la politique du logement, ainsi qu'aux personnes morales de droit public et aux personnes privées chargées d'une mission de service public dans le domaine du logement. Toute autre personne pourra également obtenir un extrait du répertoire. La diffusion de résultats agrégés est également prévue, jusqu'à l'échelon communal.

### Bases notariales

Le projet de décret en cours d'élaboration prévoit la diffusion gratuite d'indicateurs de prix sur les logements et de nombre de mutations, sur le champ des logements anciens, tous les trois mois, par région, département, arrondissement, et agglomération de plus de 100 000 habitants. En dehors de cette diffusion standard gratuite, tout demandeur pourra obtenir des tableaux à façon, moyennant le paiement d'une redevance dont le mode de calcul sera fixé par arrêté.

### Liste des publications diffusées effectivement en 2011 et en 2012

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée (s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 <sup>er</sup> janvier »	3	RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « L'indice de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – résultats trimestriels »	3	IPEA	Trimestrielle	
Déchets gérés par les établissements du bâtiment : quantité et mode de gestion en 2008 »		Enquête Déchets	Ponctuelle	
« durée de la construction des logements : le rôle des tensions dans l'industrie du bâtiment entre 1990 et 2010 », Le point Sur n°122, avril 2012	4	Sit@del	Ponctuelle	

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée (s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
« Urbanisme et consommation de l'espace : une question de mesure », Revue du CGDD – mars 2012	3		Ponctuelle	
« Conditions de logement de 2005 à 2010 : légère amélioration, moins marquée pour les ménages modestes », Le Point Sur n°116, mars 2012	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« La part du logement dans le budget des ménages en 2010 : alourdissement pour les locataires du privé », Le Point Sur n°117, mars 2012	4	Enquête logement	Ponctuelle	
« Comptes du logement – résultats provisoires 2010 et premières estimations 2011 », les rapports du SOeS collection références, CGDD, janvier 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Comptes du logement – édition 2011 (comptes 2009 et 2010) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, à paraître mars 2011	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2011 : l'investissement avec la croissance et les dépenses courantes ralentissent », Le Point Sur n° 110, février 2012	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Les loyers pratiqués dans l'agglomération parisienne : principaux déterminants », Le Point Sur n° 101, novembre 2011	4	Filocom et enquête logement	Ponctuelle	
« Logements HLM : les nouvelles générations moins présentes », Le Point Sur n° 94 août 2011	4	Enquêtes nationales logement	Ponctuelle	
« Le doublement du prêt à taux zéro (PTZ) dans le neuf en 2009 a attiré les familles et allégé les taux d'effort », Le Point Sur n° 93, août 2011	4	SGFGAS	Ponctuelle	
« Le prix des terrains à bâtir : la localisation, encore la localisation toujours la localisation », Le Point Sur n° 71, janvier 2011	4	EPTB	Ponctuelle	

\* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)*

3 - Chiffres clés, principaux résultats « 4 pages », *indicateurs, indices*

4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources.

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence*

### 3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Néant.

## 4. Aspects particuliers du programme 2013

### 4.1 Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux à précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

### 4.2 Aspects environnement

Le SOeS compte exploiter le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnaire rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

Par ailleurs, une enquête « Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie » (PHÉBUS) va être conduite sur un échantillon de logements au printemps 2013. L'enquête consistera à réaliser sur chacun de ces logements un Diagnostic de Performance énergétique (DPE) et à collecter les informations essentielles sur le logement et le comportement énergétique du ménage qui l'occupe.

### 4.3 Aspects européens

Néant.

## 5. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Enquêtes</b>		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 5.1. infra.
Indice du prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
ICC Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 5.1. infra.
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 5.2. infra.

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 5.2. infra.
RPLS	Bureau SLC1	
Autres travaux répétitifs		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 5.3. infra.

## 5.1 Enquêtes

### Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2013.

### Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

### L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4<sup>e</sup> trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

### L'indice des prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Dans son avis de conformité n°74/D131 du 20 septembre 2010, le comité du label a attribué à l'enquête IPEA le label d'intérêt général et de qualité statistique. 2012 sera la dernière année du calcul de cet indice avec l'application des indices de prix de vente industriels (IPVI). Le transfert de l'IPEA à l'Insee est envisagé, à un horizon qui reste à préciser. Le SOeS n'est plus en mesure de réaliser l'enquête à partir de 2013 du fait des changements des systèmes informatiques en cours à l'Insee. L'Insee reprend le calcul de l'indice IPEA sur un échantillon réduit (1000 prestations au lieu de 3500).

### Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

## 5.2 Exploitation de fichiers administratifs

### FILOCOM

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues du mariage des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOeS a disposé en outre des données au 1/1/2010. L'actualisation du protocole liant la DGFIP et le SOeS se poursuit en 2012. Elle vise à élargir la liste des destinataires et des thèmes d'exploitations du fichier : statut du bailleur privé, identifiant propriétaire, numéro de la parcelle du logement, identifiant individu. Elle permettra en outre une diffusion sur internet de données en structure sous forme cartographique.

Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

Le champ longitudinal se circonscrit au logement (présence d'un identifiant logement). Il conviendrait de renforcer la dimension longitudinale par l'ajout d'un identifiant individu qui permettrait de suivre la trajectoire résidentielle des personnes. Une première piste consistant à demander à la DGFIP l'ajout de cet identifiant aux variables actuellement fournies s'était révélée infructueuse en 2008. Le SOeS s'était alors penché en 2009 sur des travaux visant à générer cet identifiant grâce aux techniques de hachage-chainage utilisées en épidémiologie (modèles probabilistes reposant sur le calcul de scores). La quantité d'information du fichier permettant d'identifier précisément chaque individu s'était révélée trop faible, générant un nombre de ménages en doublon trop grand pour opérer la création d'un système fiable d'identifiants cryptés. Dans le cadre de l'actualisation du protocole, le SOeS réitère sa demande d'un identifiant individuel.

### Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » sont prévues en 2011, notamment un accès internet via monservicepublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Pour 2013, les réflexions se poursuivent sur des aspects statistiques : publications d'estimations en dates réelles, géolocalisation des données, publication de séries de logements achevés. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

### Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fond de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

Le SOeS souhaite maintenant pouvoir accéder également aux fichiers des bénéficiaires de l'éco-PTZ et du PTZ+ ; un accord de principe a été donné par la DHUP.

## 5.3 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

### Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2010, voire 2011 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et la coordination du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a été confortée.

En 2012 un travail de réflexion est mené en vue de régionaliser les parties du compte qui peuvent l'être. On estimera par ailleurs l'avantage implicite dont bénéficient les locataires HLM sous la forme d'un loyer inférieur à celui du marché pour des caractéristiques de logement proches.

#### **6. Allègement de la charge statistique des entreprises**

A l'enquête ECLN, les promoteurs remplissent tous les trois mois (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information et on pourrait envisager de les en extraire informatiquement (ce qui nécessite toutefois un investissement informatique). Un test en ce sens sera conduit avec quelques promoteurs importants.

Par ailleurs, l'enquête IPEA est transférée à l'Insee avec une réduction importante de la taille de son échantillon (1/3), se rapprochant ainsi de la taille d'échantillon habituellement retenue pour les autres indices de prix de vente.

## **1. Exposé de synthèse**

### **Développement durable**

Les recommandations de la commission Stiglitz-sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social constituent un cadre de référence essentiel pour orienter les travaux du SOeS en matière de développement durable. Par ailleurs, la participation aux réflexions de la commission de concertation animée conjointement par le CGDD<sup>1</sup>, le Cese et le Cnis oblige le service à adapter en permanence son offre d'indicateurs de développement durable pour mieux répondre aux attentes de la société.

La mise à disposition d'indicateurs de développement durables territoriaux ou même locaux constitue également une exigence forte à la fois pour appréhender les questions de cohésion sociale sous l'angle de l'aménagement du territoire et répondre aux besoins des acteurs locaux. La mobilisation de données et l'élaboration d'indicateurs au niveau communal ou infra communal constituera donc un axe majeur du programme de travail SOeS en 2011, comme en 2012.

### **Environnement**

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'international.

Au niveau national, il y a lieu de tenir compte des orientations découlant des lois issues du Grenelle de l'environnement et réaffirmées dans le projet stratégique ministériel. Dans le champ des missions d'observation et de connaissance, les attentes exprimées portent en particulier sur l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, la compétitivité économique et les contraintes environnementales, la consommation durable, les indicateurs de développement durable et les indicateurs complémentaires du PIB tenant compte de l'environnement, l'accès à l'information et la gouvernance de l'environnement.

Deux thématiques figurant parmi les priorités de l'agenda politique mobilisent de façon croissante le système d'observation et statistique de l'environnement :

- les indicateurs de développement durable, en intégrant l'efficacité de la ressource ou l'élaboration de données synthétiques sur l'état physique de l'environnement ;
- l'économie verte, avec la mesure des impacts attendus sur les emplois et les métiers.

De façon générale, l'amélioration de la connaissance en matière de données environnementales est structurée selon le schéma classique des typologies d'indicateur prôné par l'OCDE et suivi par les institutions communautaires : DPSIR (Driving forces, Pressures, State, Impacts, Responses).

---

<sup>1</sup> Commissariat général au développement durable

## *État des milieux*

En ce qui concerne le *suivi des sols*, le Gis (groupement d'intérêt scientifique) Sol a été reconduit sur la période 2012-2016. Les premières années (2012-2014) seront consacrées à des analyses complémentaires sur les échantillons de sol prélevés lors de la première période ; cette période permettra d'affiner la stratégie d'échantillonnage et d'analyse de la 2<sup>ème</sup> campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols (densité du réseau, liste de paramètre à suivre,...) pour un lancement de la 2<sup>ème</sup> campagne si possible en 2015.

S'agissant de la *nature et de la biodiversité*, le SOeS poursuivra son travail de recueil et de diffusion de données de synthèse, qui alimenteront notamment l'Observatoire National de la Biodiversité lancé en 2012.

En application du nouveau *Plan National d'Action sur les Zones Humides*, et en complément des résultats de l'enquête à dire d'experts sur l'état (2010) et l'évolution entre 2000 et 2010 d'un échantillon national de 285 zones humides (France métropolitaine, Dom et certains Com) publiés en 2012, le SOeS produira des indicateurs « proxy » des zones humides à partir des données de la statistique publique et des réseaux d'observation.

Dans le domaine de la *qualité des milieux aquatiques, ainsi que dans celui de la qualité de l'air*, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis. Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, et aux rapports internationaux (AEE, Eurostat, OCDE, Ospar).

Le SOeS poursuivra, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, son investissement dans *l'observatoire national de la mer et du littoral*, lancé en 2012. Il permettra l'accès à des données de synthèse et des données territorialisées sur la mer et le littoral.

### *Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages)*

Les préoccupations de *production et consommation durables* sont au cœur de ce volet d'activités. En particulier, des enjeux de gestion et d'utilisation soutenables des ressources naturelles par une économie davantage circulaire (cf. l'approche « 3R » : réduire, réutiliser, recycler), et de moindres impacts sur l'environnement de leur consommation. Cet objectif implique de connaître plus finement les flux de matières qui irriguent, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles.

Il s'agit pour le SOeS d'accompagner les politiques et les changements de comportements par la diffusion d'une information riche de sens et facilement appréhendable, notamment sous la forme d'indicateurs synthétiques.

D'une part, conformément aux recommandations ou obligations internationales (G8, OCDE, AEE) ou communautaires (règlement sur les comptes économiques de l'environnement adopté en 2011), le SOeS :

- actualisera les *comptes de flux de matières* mobilisées par l'économie, y compris via les importations ; actualisera les comptes d'émission (dans l'air) par branche d'activité de type Namea et l'estimation consolidée des « flux cachés » ;

- poursuivra le développement, l'actualisation et l'analyse *d'applications Namea* à la consommation d'eau puis aux rejets dans l'eau, à la consommation d'énergie, à la consommation de (certaines) matières, et à la production de déchets, permettant de compléter l'image de l'empreinte environnementale de la demande finale de la France ;

- actualisera et valorisera les *comptes de la forêt* en partenariat avec le LEF, l'IGN, le Ministère de l'agriculture et l'Insee, en prenant en compte les dernières modifications de données ;

- actualisera les *comptes de dépenses relatives à l'environnement*, en consolidant leur documentation méthodologique.

D'autre part, le SOeS :

- poursuivra *l'analyse d'impacts environnementaux liés à la consommation des ménages* et la conception d'indicateurs dérivés, afin d'alimenter l'enjeu d'une consommation plus soutenable. Pour cela, il s'appuiera sur le rapprochement des données d'enquêtes budget des familles avec les contenus environnementaux des produits des branches fournis par Namea, sur l'information disponible relative aux modes de consommation émergents, et sur la mise en regard des données de pressions réelles avec celle relative aux pratiques, opinions et perceptions déclarées des ménages. ;

- à l'instar des publications « Repères » parues en 2011 (« consommation des ménages et environnement ») et à paraître en 2012 (« ressources et déchets », « industrie et environnement ») publications synthétiques constituées de fiches indicateurs, terminera un « Repères » sur agriculture et environnement et investiguera la faisabilité d'autre(s) Repère(s) comparable(s) sur d'autre(s) thématique(s).

Par ailleurs, le SOeS

- consolidera l'outil de spatialisation des pressions agricoles NOPOLU sur ses volets surplus d'azote, émissions de gaz à effet de serre et phosphore, contribuant à la réponse de la France à la directive cadre sur l'eau,

### Risques, économie et société

*L'évaluation des enjeux vulnérables réalisée pour les risques d'inondations*, de gonflement/retrait des argiles et pour les risques côtiers liés au changement climatique sera poursuivie dans plusieurs directions : extension de la méthode à de nouvelles zones géographiques, estimation de nouveaux enjeux (risques technologiques) grâce à la mobilisation de nouvelles sources de la statistique publique, application de nouveaux outils (RIL, BD TOPO ...) en vue d'améliorer la précision des résultats.

Le SOeS est associé aux travaux de l'Observatoire national des risques naturels lancé en 2012 et à ce titre produira des indicateurs portant prioritairement sur l'exposition d'enjeux (population, logements,...) au risque d'inondation.

*L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte*, lancé au printemps 2010 va poursuivre ses travaux pour 2011-2012 : suivi et régionalisation de la statistique portant sur les emplois de l'économie verte ; évaluation sectorielle des impacts de la croissance verte sur l'emploi ; marché du travail, recrutements et formations dans les métiers liés à la croissance verte. À partir de 2012, un investissement méthodologique est porté par le SOeS sur le sujet de l'analyse du contenu des formations initiales en environnement qui donnera lieu, début 2013, à une étude complète (qualitative et quantitative) des formations environnementales. Ce travail sera notamment mis à disposition de l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte.

Les premiers résultats de l'observatoire diffusés en juin 2011 sous la forme d'une publication collective « Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte -Périmètres et résultats » seront actualisés pour la deuxième année consécutive.

Les travaux seront enrichis par le *tableau de bord annuel de l'emploi dans les éco-activités*, le suivi des données par métiers ou par diplôme : emplois dans les professions environnementales, offres et demandes dans les métiers environnementaux du répertoire Pôle emploi, diplômés dans les formations environnementales, qualité de l'insertion des sortants des formations environnementales (extension spécifique de l'enquête Céreq). Le SOeS renouvellera en 2012 son partenariat historique avec le Céreq afin de bénéficier de la reconduction de l'enquête Génération dont la prochaine occurrence interviendra début 2013.

Pour ce qui est des *enquêtes auprès des ménages*, les enquêtes sur les perceptions sociales de l'environnement seront actualisées avec l'enquête sur le sentiment d'exposition des personnes aux risques majeurs ou naturels sur leurs lieux de vie qui se déroulera en 2013. Le partenariat avec l'Insee pour l'exploitation de l'enquête CAMME de novembre 2013 sera renouvelé

ainsi que celui avec le Crédoc pour l'exploitation de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » de mai 2013.

Pour les *enquêtes auprès des entreprises*, l'enquête « Entreprises et développement durable » en partenariat avec l'Insee fera l'objet d'une exploitation début 2013.

### Synthèses

La mobilisation des nouveaux indices de prix à la production pour les activités de gestion des déchets et des eaux usées fournis par l'Insee permettra d'envisager le partage volume/prix de la dépense courante de protection de l'environnement pour les domaines de gestion des eaux usées et des déchets. Une première expérimentation du partage volume/prix a pu être réalisée en mai 2011 à partir de l'indice des prix à la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution. Les travaux en la matière se poursuivront en 2012 et 2013 au fur et à mesure de la disponibilité des indices.

Les principales sources statistiques mobilisées pour la confection des comptes resteront les comptes des collectivités territoriales produits par la Direction Générale des Finances Publiques, les enquêtes annuelles de production (Insee) et l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement des établissements industriels (enquête dite "Antipol" de l'Insee et du SSP).

Le dispositif des comptes de l'environnement devrait être consolidé et étendu du fait de l'adoption d'un règlement européen sur les comptes économiques de l'environnement comportant trois modules concernant les flux de matières, NAMEA et les taxes et subventions environnementales.

Les travaux d'extension du champ des comptes de l'environnement seront poursuivis en 2013 avec l'intégration de la biodiversité :

- extension des comptes physiques et monétaires à certains écosystèmes ;
- comptabilisation des actifs/patrimoine naturel(s) selon les préconisations des Nations Unies dans le cadre de la révision du système de comptabilité environnementale économique intégrée (SEEA).

## 2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
<b>Indicateurs complémentaires du Pib</b>	SOeS/SDMDDD <sup>2</sup>	Production étalée sur 2010-2015	1. Dommages causés à l'environnement et non payés 2. Épuisement	1. Note sur les Ges produite fin 2011 2. Publication « Études et documents » mai 2011
<b>Maîtrise de l'énergie dans le logement</b>	SoeS/SDSE <sup>3</sup> et SDLC <sup>4</sup>	Enquête en 2012, résultats en 2013	Préparation en 2010	questionnaire ad hoc complémentaire à celui de l'enquête logement
<b>Consommation durable :</b> repérage des produits de consommation selon leur contenu « carbone »,	SOeS/SDMDDD	1ers résultats en 2010	Croisement de panels de consommateurs avec des facteurs d'émissions de CO2,	1ers résultats (CO2 pour 100 €) produits en 2010 par produit et caractéristiques de ménages Compléments sur le CO2 par kg et la contribution des emballages au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011
<b>Eco-activités</b>	SOeS/SDIE <sup>5</sup>	Actualisation des chiffres de l'emploi dans les éco-activités sur un rythme annuel	Maintien du périmètre statistique des éco-activités au moins jusqu'en 2012	Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte Exploitations adaptées des enquêtes de branche et de Resane
<b>Données territoriales</b>	SOeS/SDMDD, DATAR	Développement continu	Indicateurs de développement durable territoriaux Enrichissement de bases de données Cartographie interactive	Livraison aux Dreal et Dr Insee d'une base de données comprenant une centaine d'IDDT  Pour Géoidd, un groupe de travail étudie au premier semestre les possibilités d'enrichissement
<b>Bases de données géographiques</b>	SOeS/SDMDDD	Étalement 2010-2015	Utilisation combinée pour l'étude de l'étalement urbain et approches infra régionales	Estimation de la population exposée aux risques environnementaux et technologiques. Production d'une nouvelle méthodologie en 2011

<sup>2</sup> Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable

<sup>3</sup> Sous-direction des statistiques de l'énergie

<sup>4</sup> Sous-direction des statistiques du logement et de la construction

<sup>5</sup> Sous-direction de l'information environnementale

### 3. Travaux nouveaux pour 2013

#### 3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2012 (portant sur 2010) au règlement statistique européen sur les **déchets** (RSD) exploite des enquêtes menées ou exploitées antérieurement par d'autres services statistiques et par le SOeS. La réponse 2014 (portant sur 2012) s'appuiera sur une enquête sur les déchets de l'industrie et du commerce menée par l'Insee.

Dans le domaine des perceptions de l'environnement, le SOeS reconduira début 2013 l'enquête auprès des ménages sur le sentiment d'exposition des individus aux risques technologiques et naturels (Eser) dont la dernière occurrence date de 2007. Les résultats seront exploités courant 2013.

#### 3.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Dans le cadre de l'analyse des flux de matières, le SOeS poursuivra l'exploitation des données des douanes visant à :

- qualifier l'origine et la provenance par pays des produits importés ;
- estimer les contenus en matériaux, énergie, carbone, ..., de nos importations, par croisement des données « douanes » avec des informations « produits » issues d'analyses de cycle de vie ;
- identifier les flux relatifs aux déchets non dangereux, biens d'occasion, matières premières secondaires.

Un effort similaire est mené sur les exportations.

Des travaux seront poursuivis pour améliorer la connaissance des emplois environnementaux et du marché du travail sur la base des informations disponibles. Les fichiers Clap et Dads seront utilisés pour caractériser les activités environnementales au niveau régional : établissements, emplois, qualifications, pyramide des âges et salaires.

La base permanente des équipements (BPE) gérée par l'Insee sera utilisée pour mieux identifier les enjeux dans les zones à risques naturels ou technologiques. De même dans le cadre des indicateurs de développement durable, elle permettra de mieux appréhender les territoires déficitaires en équipements collectifs ou en services.

#### 3.3. Au niveau international

Conformément aux engagements pris dans le cadre du programme de moyen terme (PMT 2009-2013), le SOeS participe – conjointement avec l'Insee – aux réunions d'Eurostat consacrées aux indicateurs de développement durables européens.

Le PMT 2009-2013 indiquait « *qu'un enjeu important reste d'exercer un rôle plus moteur à l'international en participant plus activement aux groupes de travail européens où sont arrêtés les définitions, les méthodes, les outils et les opérations retenus ensuite dans toute l'Europe, voire au niveau mondial. C'est le cas par exemple pour la mise au point du futur système de comptes et de l'économie de l'environnement de l'ONU, prévu pour 2010, qui aura un caractère obligatoire à la différence des versions précédentes* ». La présence active et assidue du SOeS au sein du groupe de Londres en charge de l'élaboration du nouveau manuel de référence en matière de comptabilité économique environnementale intégrée (SEEA). Le représentant du SOeS, a pu, en concertation avec l'Insee faire entendre la voix du système statistique français grâce à sa participation aux réunions du groupe de Londres, à la relecture commentée qu'il a faite du projet de manuel de SEEA et à la présentation de travaux du service portant sur la dégradation des éco systèmes (coûts non payés).

Les engagements pris dans le cadre du PMT 2009-2013 en matière d'occupation des sols sont tenus. La diffusion de CLC 2006 s'est faite dans le respect des délais et s'appuyant sur un site Web du SOeS rénové pour l'occasion. Par ailleurs, des travaux visant à produire un indicateur de qualité écologique de l'occupation des sols ont été entrepris dans la perspective de mieux connaître et suivre l'occupation des sols relevant des espaces naturels. Malgré le soutien technique de l'IGN, l'appui de la direction de l'eau et de la biodiversité (DGALN) et les conseils d'un groupe d'experts recrutés notamment au MNHM, ces travaux n'ont pas pu déboucher sur des résultats convaincants. La mobilisation optimale de plusieurs couches d'occupation des sols en complément de CLC ne permet pas d'améliorer significativement la connaissance de l'occupation de sols pour les postes de nomenclature autres que ceux relevant de l'artificialisation. Les difficultés portent en particulier sur les modes de mise à jour des couches mobilisées (périodicité et groupes de rotation) et sur la coexistence de résolutions très différentes d'un poste à l'autre de la nomenclature.

Le PMT 2009-2013 évoquait aussi la nécessité de satisfaire les besoins d'information territorialisée (..) et donc la nécessité de développer :

- le portail des données environnementales conformément à l'engagement pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement ;
- l'offre de statistiques localisées avec des produits adaptés pour des territoires communaux ou intercommunaux ;
- l'écoute des besoins des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État.

Des progrès ont été faits dans l'ensemble de ces directions :

- le portail « Toutsurlenvironnement » des données environnementales a été élaboré et mis à la disposition des internautes ; il s'enrichit grâce notamment à la mobilisation du réseau des Dreal. Le SOeS a transféré la gestion de ce portail à une autre entité du CGDD en 2011 ;
- une base de données communales sur le développement durable a été mise à la disposition des Dreal au premier trimestre 2011 (Investissement SL26 en partenariat avec l'Insee) ;
- le SOeS a produit un rapport sur les missions de son réseau de statisticiens en Dreal (ROeS) dans la perspective de mieux répondre aux attentes qui s'expriment au niveau territorial.

### **3.4 Sujets transversaux, approfondissements méthodologiques**

Développement durable. Le PMT 2009-2013 indiquait que « (..) la dimension régionale et locale ne doit pas être oubliée ».

Un ensemble d'une cinquantaine d'indicateurs territoriaux conçu et produit avec la Datar a été mis à la disposition des internautes sous forme de fiches comportant des données et méta données, des commentaires et des illustrations. Une publication faisant la synthèse de ces travaux a également été mise à disposition sur le site Web du SOeS.

Par ailleurs, l'Insee et le SOeS ont complété ce dispositif (150 indicateurs environ au total) de façon à diffuser une information chiffrée aux niveaux régional, départemental ou encore de la zones d'emploi.

Aspects territoriaux et locaux. Le PMT 2009-2013 indiquait que « L'amélioration de l'offre pour les utilisateurs régionaux et locaux devrait se traduire par une mise à disposition via internet :

- d'une cartographie dynamique enrichie ;
- de portraits environnementaux des régions ;
- de cartes thématiques statiques ».

Ces travaux ont tous été réalisés. La cartographie dynamique fait cependant l'objet d'un effort permanent à la fois dans perspective d'enrichir l'information mise à disposition et dans le souci de recourir plus systématiquement aux technologies de type « Web services ».

## Systemes d'information

La création du SOeS début 2010 a donné lieu à la création d'un bureau des systèmes d'information et bases de données.

Ce bureau a en particulier en charge les questions suivantes :

- Inspire : mise en conformité du SI du SOeS avec les obligations induites par la directive ;
- l'Open Data : ce bureau travaille en partenariat avec la mission Étala constituée pour faciliter la réutilisation la plus large possible des informations publiques de l'État et des établissements publics ;
- l'extension du catalogue des données à l'ensemble des thématiques du SOeS ;
- les relations avec le comité du secret du Cnis.

### **3.5 Travaux d'études et de diffusion pour 2013**

#### **3.5.1 Études**

Le SOeS conduira ou participera à trois types d'études

- Travaux sur la fiscalité environnementale : pour répondre au règlement européen sur les comptes économiques environnementaux, le service produira les premières estimations par branche d'activité des montants des taxes fiscales environnementales
- Travaux sur la dégradation : le SOeS vient de lancer au second trimestre 2012 un groupe de travail auquel participent notamment l'Insee et le Seeidd afin de poursuivre et d'élargir les travaux engagés sur le thème de coûts écologiques non payés par l'économie (dégradation). L'extension porte, au-delà des travaux engagés sur le climat, sur la dégradation de l'air, de l'eau ou encore des sols. Ces travaux s'étaleront sur toute l'année 2013 et au-delà.
- Valorisation de CLC 2013 : une première analyse des résultats fournis par CLC 2013 devrait être possible en fin d'année 2013

#### **3.5.2 Diffusion**

Le SOeS poursuivra en 2013 la mise en conformité de son site Internet avec la charte Internet de l'État de février 2012. Ces travaux devront se terminer fin 2013. Il contribuera aussi à l'enrichissement de son site Web par la mise en ligne de plus d'information et par le développement de nouveaux formats de diffusion. Ainsi les rubriques « Territoires » et « Développement durable » seront complétées particulièrement par des données sur le développement durable. De nouveaux fichiers détail seront mis en valeur par la création d'un espace particulier (onglet). La rubrique consacrée aux documents de travail, qui accueille notamment des productions méthodologiques, sera également enrichie.

De nouveaux formats seront proposés (HTML en particulier) pour un accès plus adapté à l'information sur le Web. Des études sont en cours pour la mise en place de nouveaux supports de diffusion tels que les téléphones portables et tablettes numériques pour quelques publications de type « chiffres clés » ou indicateurs.

## **4. Aspects particuliers du programme 2012**

### **4.1 Territoires**

Les trois orientations affichées pour le programme 2012 demeurent : enrichissement de Géoidd, amélioration du dispositif de géolocalisation et production en partenariat d'indicateurs de développement durable territoriaux.

En 2011, le SOeS aura recensé les besoins en matière géolocalisation infra communale (XY ou bien maillage territorial régulier) qui peuvent concerner l'ensemble des domaines de son champ de compétence. Les travaux de géolocalisation seront poursuivis en 2012. Ils concernent notamment les informations permettant de mesurer et analyser l'étalement urbain sous l'angle de la construction (fichiers fonciers dits « Majic » et du cadastre), des déplacements et des transports.

#### **4.1.1 CLC 2012**

La base géographique Corine Land Cover 2012 sera produite en 2013. Les résultats portant sur l'occupation des sols selon une nomenclature à 3 niveaux seront disponibles avant la fin 2013. Parallèlement à la production de la version classique de CLC, 5 couches « haute résolution » seront produites de façon automatique en 2013 : couche imperméabilisation, couche forêt, couche prairies permanentes, couche zones humides et couche surfaces en eau permanentes. La mise à disposition donnera lieu à une refonte de la partie du site Web du SOeS consacrée à ce thème.

#### **4.1.2 Étalement urbain**

Le SOeS a entrepris en 2012 des travaux sur l'étalement urbain en concertation avec la DGALN, quelques Dreal et avec l'appui de Cete spécialisés sur ce sujet. La mobilisation des fichiers Majic doit déboucher, au plus tard en 2013, sur la production de quelques indicateurs d'étalement (distance aux pôles, gradient de densité etc..) calculables pour des territoires pertinents.

En 2012, le SOeS continuera de produire des fiches consacrées au thème de la ville durable, l'approche étant entendue au sens du périmètre des aires urbaines. En 2010, ces fiches mises à disposition sur le site Web du SOeS comportaient des informations issues de CLC et des enquêtes de recensement. En 2012, les fiches seront enrichies d'informations relatives aux domaines de l'énergie, du logement - construction, et des transports et déplacements.

## **4.2 Environnement et développement durable**

### **4.2.1 Indicateurs de développement durable**

#### Indicateurs nationaux de développement durable

La commission de concertation animée conjointement par le Ceser, le CGDD, l'Insee et le SOeS sous l'égide du Cnis se réunira à l'automne 2012. Ses travaux, qui s'étaleront sur toute l'année 2013, consisteront à proposer un système d'indicateurs nationaux de développement durable rénové, dans la perspective de suivre la nouvelle SNDD prévue pour débuter en 2014.

#### Indicateurs territoriaux de développement durable

Les fiches d'indicateurs de développement durable territoriaux produites en partenariat avec la Datar seront actualisées et mises à disposition en 2013.

### **4.2.2 Précarité énergétique liée aux déplacements**

Il s'agit de calculer, pour des échelles territoriales pertinentes des indicateurs reflétant la précarité énergétique des ménages liée aux déplacements contraints. Ce travail, qui s'appuie sur les travaux engagés conjointement avec le Psar analyse territoriale sur le thème du CO2 lié aux déplacements domicile travail (Investissement AT36), mobiliseront les informations issues de la base permanente des équipements de façon à tenir compte des déplacements liés à l'accès aux services de base et aux services de santé. Le Psar AT, le Certu et un Cete devraient être associés à ce travail qui pourrait être engagé au second semestre 2012, mais dont l'essentiel portera sur l'année 2013.

### 4.2.3 Aspects méthodologiques et transversaux

Le SOeS mobilisera les données carroyées produites par l'Insee notamment pour produire des estimations infra communales de population sur des territoires à enjeux ne respectant pas les limites communales (Zones inondables en particulier). Il demandera l'appui de l'Insee pour la mise à dispositions de données carroyées sur le parc locatif social des logements.

Au second semestre 2012, le SOeS va engager une réflexion sur la qualité, si possible en mobilisant son conseil scientifique, voire en recourant à un audit externe. Les premières préconisations résultant de cette démarche devront être mises en œuvre en 2013.

Le SOeS pilote pour le compte du CGDD une réflexion sur la gestion opérationnelle de la connaissance. Il s'agit, sur la base de cas concrets tels que la « ville durable », de proposer des solutions pour améliorer l'accès à l'information et déboucher sur la mise à disposition d'outils de valorisation en tenant compte des attentes exprimées par l'ensemble des utilisateurs potentiels.

### 4.3. Aspects «européens » et internationaux

En concertation avec l'Insee, le SOeS devra présenter les travaux engagés sur les indicateurs complémentaires du Pib devant les instances européennes et internationales concernées : Eurostat et la DG Env au niveau européen, l'Onu (groupe de Londres en particulier) et l'OCDE au niveau mondial. Dans le cadre de sa participation au « Groupe de Londres », le SOeS contribue à la refonte du manuel de l'ONU sur les comptes économiques de l'environnement (SEEA). En 2012, le service participera à une relecture complète du document devant être publié cette même année. Il est prévu que le volume 2 du SEEA, dont la parution est prévue en 2013, contienne une contribution du SOeS consacrée aux dommages causés à l'environnement et non payés par l'économie.

Le rapport d'Eurostat sur les indicateurs de développement durable et le rapport de la Commission sur le suivi de la stratégie européenne de DD seront publiés en 2011. Sur la base de ces informations, le Conseil européen statuera sur l'éventuelle révision de la SEDD. La charge du Groupe de travail permanent sur les IDD européens et par voie de conséquence celle du SOeS et de l'Insee, sera très différente en 2012 selon la décision du Conseil européen.

Le SOeS continuera de participer à la Task force Unece-Ocde-Eurostat sur la mesure du DD. En 2012, cette participation consistera à faire une relecture critique du rapport sur l'approche capital et la mesure du bien-être en termes de soutenabilité environnementale.

Le SOeS poursuivra en 2012 la coopération entreprise sur le thème des IDDT avec l'institut national de statistiques de Roumanie et participera conjointement avec l'Insee et Destatis à un projet de jumelage avec la Macédoine sur le thème des indicateurs de développement durable.

En 2012, pour répondre aux obligations induites par la base légale de la Commission européenne en matière de comptes économiques de l'environnement, le SOeS conduira des travaux visant à répartir les montants des taxes environnementales versées par les activités économiques ou par les ménages.

Le cas échéant, le SOeS assistera le SSP pour répondre au nouveau règlement statistique européen sur la commercialisation et l'usage des **pesticides**.

En 2013 devront être fournies les réponses au questionnaire commun Eurostat- OCDE sur l'eau et à deux questionnaires Eurostat sur les comptes macro économiques de flux de matières et sur les comptes d'émissions dans l'air au format Namea.

.Le nouveau site web du SOeS est disponible depuis le deuxième trimestre 2011. Les évolutions qui seront mises en œuvre en 2012 porteront à la fois sur son contenu et sur son ergonomie.

En ce qui concerne le contenu, l'effort portera sur l'enrichissement de la partie dédiée au développement durable et aux territoires, sur la mise à disposition de nouvelles bases de données accessibles avec Beyond et de fichiers détail anonymisés. En ce qui concerne l'ergonomie, les évolutions viseront à favoriser une présentation plus dynamique des résultats (graphiques animés, cartes inter actives).

## 5. Opérations répétitives

### 5.1 Enquêtes

Le baromètre Ifen-Crédoc réalisé depuis 1993 (dans le cadre de l'enquête du Crédoc « *Conditions de Vie et Aspirations des Français* ») sur les attentes des Français en matière d'environnement a été actualisé début 2009. Cette enquête est réalisée en face à face tous les 2 ans auprès de 2000 personnes. Ces données permettront de mettre à jour le chapitre « Opinion » de la base des données essentielles de l'environnement. La prochaine exploitation aura lieu en mai 2013.

Sur un rythme annuel, les données du volet environnemental de l'enquête Camme de l'Insee - dont la prochaine livraison est prévue pour le mois de novembre 2012 - seront exploitées et alimenteront la base de données essentielles de l'environnement début 2013.

### 5.2 Exploitation d'enquêtes et de fichiers administratifs

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
<b>Exploitation de fichiers administratifs</b>		
Exploitation BDREP issue des déclarations des exploitants	SDIE	Sur les volets déchets, air et eau
Exploitation des déclarations de mouvements transfrontaliers de déchets dangereux		Préparation du rapport à la convention de Bâle
Exploitation de l'enquête sur le développement durable et les entreprises de l'Insee, et de l'enquête relative aux nanotechnologies auprès des entreprises de la DGCIS	SDIE	Utilisation sur les enjeux environnementaux de cette nouvelle source, afin de compléter un ou plusieurs produits de valorisation.
Exploitation des données douanes pour analyse des flux de matières	SDIE	En tonnes : origines et provenances des importations, destination des exportations (intra/extra UE). NB : importance de pérenniser une exhaustivité des données ou de leurs estimations et, pour celles non exprimées en masse, de disposer de tables de conversion d'unités.

## 6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Fin 2010, le Codir du SOeS a défini une politique de développement de la collecte par Internet.

A partir de 2012, toutes les enquêtes devront inclure une collecte par internet ou, lorsque cela est plus adapté, une possibilité de réponse par dépose de fichiers utilisant la plate-forme d'échanges sécurisée du ministère.

## **Liste des publications diffusées effectivement en 2011-2012**

**(arrêtée en juin 2012)**

### **Chiffres & statistiques**

- Matières mobilisées par l'économie française : 1990 à 2008, n°207 – avril 2011
- Le service d'assainissement en France : principales données 2008, n°210 – avril 2011
- [Les prélèvements d'eau en France en 2009 et leurs évolutions depuis dix ans](#), n° 290 - février 2012
- Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2010 : premiers résultats, n°301 – mars 2012

#### *Le point sur*

- Les chauves-souris, des mammifères témoins de l'état de la biodiversité, n°73 – février 2011
- L'artificialisation des sols s'opère aux dépens des terres agricoles, n°75 – février 2011
- La qualité des eaux de pluie : acidité en baisse mais pas de progrès pour les dépôts d'azote, n°88 –juin 2011
- L'occupation des sols dans les départements d'outremer, n°89 – juin 2011
- L'attrait des étudiants pour les formations environnementales se poursuit, n°98 – septembre 2011
- La situation s'améliore pour une majorité d'oiseaux bénéficiant de mesures de protection, à la différence des espèces communes, n°100 – octobre 2011
- 
- Conservation du littoral : de la limitation de l'urbanisation à la préservation de la biodiversité, n° 108 - janvier 2012
- L'analyse spatiale des pressions agricoles : surplus d'azote et gaz à effet de serre, n°113 – mars 2012
- L'empreinte carbone de la consommation des Français : évolution de 1990 à 2007, n°114 – mars 2012
- Le contenu carbone du panier de consommation courante, n°121 – avril 2012
- Hausse de la dépense de protection de l'environnement en 2010, mais baisse des investissements (à paraître)

#### *Études & documents*

- Le littoral : chiffres-clés, n°32 – janvier 2011
- Évolution des flux polluants à la mer, n°34 – février 2011
- Guide d'accompagnement des territoires pour l'analyse de leur vulnérabilité socio-économique au changement climatique, n°37- février 2011
- Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte, n°43 – juin 2011
- [Le risque de feux de forêts en France](#), n°45 – août 2011
- [Bilan de présence des micropolluants dans les milieux aquatiques continentaux, période 2007-2009](#), n°54 – octobre 2011
- L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales en 2007 (à paraître)

#### *Références*

- Environnement littoral et marin, édition 2011 – mai 2011
- L'économie de l'environnement en 2009, juin 2011
- Lexique à l'usage des acteurs de la gestion des déchets, mai 2012
- L'économie de l'environnement en 2010 (à paraître)

### **Repères**

- Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, février 2011
- Consommation des ménages et environnement - Édition 2011 – mars 2011
- 10 indicateurs clés de l'environnement – édition 2011, juin 2011

- Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013, février 2012
- 10 indicateurs clés de l'environnement – édition 2012, juin 2012
- Chiffres clés de l'environnement – édition 2012 (à paraître)

*La Revue du CGDD*

- Les indicateurs de développement durable, janvier 2010
- Les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011, octobre 2011
- Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure, mars 2012

## **1. Exposé de synthèse**

Le contexte :

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est assez fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du CNIS sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports (2007) ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports.

Il est également influencé par la nécessité de fournir des éléments relatifs aux transports à un niveau plus localisé de manière à accompagner les Dreals en matière de diffusion statistique régionale voire plus localisé encore.

### *Connaissance des véhicules et des transports routiers*

La mise en production totale et sécurisée et la gestion de SIDIV (système d'information décisionnel sur l'immatriculation des véhicules, remplaçant du Fichier central des automobiles) sont une priorité ainsi que l'utilisation des contrôles techniques pour estimer le parc effectif localisé et les km que ces véhicules parcourent annuellement. Cet outil doit devenir le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière qui rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants a été rebasé en 2011 mais doit encore être rénové dans sa fonctionnalité : L'objectif de moyen terme est de le régionaliser d'une part, de le distinguer circulation locale et circulation longue distance d'autre part.

La nouvelle enquête « 2RM » sur l'usage des deux-roues motorisés réalisée en 2012 sera diffusée. Les travaux seront engagés pour commencer l'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de voyageurs si possible fin 2013 (pour disposer de résultats fin 2014) en rénovant le questionnaire de manière à mieux estimer les voyageurs-km et répondre aux recommandations du rapport du Cnis sur les besoins d'information sur les transports.

Une étude sera menée fin 2012 début 2013 pour étudier la possibilité de remplacer l'enquête TRANSIT par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes. L'enquête Transit est réalisée tous les 5 ans aux frontières et consiste principalement à interroger les conducteurs de poids-lourds interceptés sur leur chargement, origine et destination. Elle fournit également des indications sur les itinéraires empruntés et les achats de carburants. A défaut, la prochaine enquête devrait être réalisée sur le terrain tout au long de 2014 ou 2015 (négociations en cours avec l'Autriche et la Suisse).

### *Mise en œuvre de la collecte d'informations sur le transport ferroviaire dans un nouveau cadre juridique*

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur les besoins d'information transport, un cadre réglementaire a été adopté pour la collecte d'informations sur le transport ferroviaire : après l'[article 1 de la loi sur la régulation ferroviaire du 8 décembre 2009](#), un [décret](#) et un [arrêté](#) d'application ont été adoptés le 23 avril 2012 de manière à organiser l'accès des autorités publiques à l'information sur le transport ferroviaire.

Ce nouveau cadre juridique permettra une collecte d'information du même type que celle précédemment réalisée à partir de l'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires. Elle

comprend un volet mensuel (contre trimestriel précédemment) et annuel plus riches que l'information recueillie dans le cadre de l'enquête statistique qui sera ainsi abandonnée.

#### *Meilleure connaissance de la multi-modalité et de l'intermodalité*

La multimodalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela conduit à rechercher une meilleure connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

Pour les marchandises, l'alimentation de la base de données SITRAM sera enrichie avec les flux de transport maritime. L'intégration dans cette base de données de statistiques de transport par origine et destination plus fines que jusqu'à présent grâce aux travaux menés avec VNF (fluvial) et au recueil des nouvelles statistiques ferroviaires permettra une approche multimodale nouvelle.

La recherche de connaissance des entrepôts avec la sécurisation du processus de constitution du répertoire des entrepôts, la mise en œuvre d'une enquête d'amélioration du répertoire et d'une exploitation statistique des informations qu'il contient devrait permettre de disposer en 2013 d'un panorama complet de cette activité qui constitue le cœur de la logistique, occupe de l'ordre de 500 mille salariés et structure les opportunités de transfert modal.

Débutera en 2013 un travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages dans la mesure où l'existence d'enquêtes lourdes nationales comme l'ENTD pourrait être compromise à l'avenir. L'idée est de constituer à partir de sources multiples une information nationale régulière sur l'évolution de la mobilité des ménages (panel SDT, recensement de la population, enquêtes ménages-déplacements, bilans de la circulation...).

#### *Connaissance des territoires*

Ces dernières années ont vu la problématique adressée à la sous-direction des statistiques de transports évoluer vers une demande d'information de plus en plus localisée. La sous-direction poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les Transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base de données nationales relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages : gares, aéroports, stations services... Ces équipements alimenteront la Base permanente des équipements gérée par l'Insee et facilitera les études sur la mobilité et les comportements associés. En collaboration avec le Certu et le réseau scientifique et technique du ministère, le SOeS cherchera le moyen d'enrichir la base permanente des équipements avec des informations sur les transports en commun urbains.

Après la mise à disposition d'informations enrichies issues du recensement (estimation des distances parcourues dans les trajets domicile-travail), les travaux sur les émissions de CO2 (domicile travail/études), le SOeS travaillera avec l'Insee (département de l'action régionale) sur la réalisation d'outils visant à étudier la vulnérabilité des ménages vis-à-vis des prix de l'énergie. Ces travaux reposent sur l'estimation localisée des dépenses liées aux transports quotidiens et mobiliseront les enquêtes existantes (ENTD, EMD...), le recensement de la population, les données issues de SIDIV sur les véhicules...

#### *Économie des transports*

Le rapport sur les comptes des transports établit chaque année le bilan complet de la situation économique du secteur, et au delà liée à l'activité des transports et de la logistique. En 2012 le Compte satellite des transports s'est adapté au changement de base des comptes nationaux intervenu dans le cadre central au printemps 2011.

Les conditions sociales (emploi, salaires et durée du travail) dans les transports et en particulier dans le transport routier donneront lieu à des diffusions plus régulières. La diffusion des résultats trimestriels et annuels de l'emploi et du marché du travail a déjà fait, en 2010 l'objet d'une amélioration sensible.

L'intégration des données d'Esane dans le rapport de la Commission et dans des études et synthèses du SOeS ou d'autres services du ministère constituera une étape importante de la réorganisation du système statistique d'entreprises. Après l'avis d'opportunité favorable délivré par le Cnis, un indice du prix du fret ferroviaire sera développé ouvrant la possibilité de production d'un indice d'ensemble du transport de fret et de la logistique. La production de ces indices sera désormais partagée entre l'Insee qui en reprend l'essentiel fin 2012 et le SOeS qui gardera dans le domaine quelques travaux de collecte.

Dans le domaine du prix du transport de voyageurs, la DGAC ayant en place un indice concernant le transport aérien, le SOeS tentera d'élaborer un indice similaire dans le domaine du transport ferroviaire longue distance dans le cadre d'un partenariat de recueil d'information avec RFF et le service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.

La qualité de service constitue un aspect important du choix des modes de transports que les ménages utilisent. Les travaux engagés dans le cadre de la Commission des comptes des transports sur la qualité de service dans les transports en commun urbain seront diffusés dans le rapport de 2013.

Dans le domaine du suivi de la conjoncture, la prise en compte de l'extension de l'enquête services au TRM réalisée par l'Insee sera valorisée par le SOeS. La note de conjoncture devrait être réorganisée de manière à mieux mettre en lumière les évolutions en valeur ou prix en complément des évolutions en volume et du tissu productif (entreprises, emploi) déjà bien suivis.

Un groupe de travail du Forum international des transports (OCDE) débute avec l'ambition de produire une méthodologie et des recommandations en matière de connaissance de l'investissement et du capital immobilisé en infrastructures de transports. Le SOeS participera à ce groupe de travail.

## **2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013**

### *Rattrapage des retards en matière de statistiques européennes*

La France est maintenant en règle avec l'ensemble des règlements statistiques en matière de transports. Concernant les règlements spécifiquement transports (aérien, maritime, routier, fluvial, ferroviaire), la France respecte maintenant l'ensemble des obligations. Elle a pour cela particulièrement travaillé dans le domaine aérien et maritime pour le respect des délais et dans le domaine ferroviaire pour la complétude des réponses en particulier sur le nombre d'unités de transport intermodal.

Dans les règlements non spécifiquement transports, concernant les indices de prix, la France répond désormais à l'ensemble des demandes (et même au delà avec l'indice de prix du fret fluvial) après avoir créé un indice de prix du fret maritime, aérien, de l'entreposage et de la manutention au cours des 5 dernières années.

### *Connaissance des échanges internationaux :*

Dans ce domaine, si tout n'a pas été réalisé, beaucoup a été fait : l'enquête Transit 2010 a été réalisée et étendue de manière à mieux connaître les flux de transport trans-Manche. Les résultats sont en cours de diffusion et seront mis en ligne dans leur intégralité à l'automne 2012.

Les données des enquêtes TRM européennes sont maintenant exploitées régulièrement et donnent lieu à publication régulière de tableaux et étude dans les 12 mois suivant la fin de l'année. La qualité de ces données rassemblées par Eurostat s'est nettement améliorée au cours des dernières années.

Les données portuaires collectées par la DGITM sont maintenant de meilleure qualité (en particulier dans la ponctualité, mais aussi dans la robustesse des résultats) et ont fait l'objet d'une exploitation par le SOeS non encore diffusée largement permettant de mieux connaître le cabotage / transport international. Ces travaux qui ont été menés ponctuellement devraient à l'avenir être réalisés régulièrement et intégrés dans le panorama des données transports diffusées sur le site du SOeS.

La connaissance des hinterlands des ports a progressé grâce aux travaux menés par la DGITM, mais ne font pas encore l'objet d'une diffusion publique.

#### *Connaissance des origines-destinations et des prix du transport aérien*

La DGAC a mis en place une enquête régulière réalisée en deux vagues dans les aéroports (opportunité en mai 2010 – commission entreprises) dont les [résultats sont diffusés](#) sur le site internet du ministère pour répondre à la recommandation du rapport du Cnis sur la connaissance des véritables origines-destinations du transport aérien.

Dans le domaine des prix, le SOeS produit désormais un indice de prix du transport ferroviaire de fret aérien et la DGAC un indice mensuel de prix du transport aérien de voyageur diffusé sur le site du ministère et intégré dans l'indice des prix à la consommation de l'Insee.

#### *Connaissance de la logistique*

Conformément à la recommandation du rapport du Cnis, le SOeS a mis en place un système d'information sur les entrepôts et plates-formes logistiques articulé autour d'un répertoire d'établissements multisources, dont la qualité est contrôlée par un système d'enquêtes d'amélioration du répertoire et sur lequel s'appuie une enquête (non permanente comme initialement prévu) a périodique sur l'activité des entrepôts.

La première enquête réalisée n'a pas donné lieu à publication car elle reposait sur un trop petit nombre d'unités mais à servi de test à grande échelle de la seconde enquête dont les résultats sont diffusés sur le site du SOeS.

Le répertoire fera l'objet d'exploitations dans le courant de l'année 2013.

#### *Circulation routière*

Le bilan de la circulation a été rebasé, mais l'information sur les comptages routiers n'a pas fondamentalement progressé : l'indice conjoncturel de circulation (routes nationales) a retrouvé une publication régulière après plus d'un an d'interruption mais les données relatives aux routes départementales ne sont pas rassemblées. Sur le réseau routier national, le sondage de la circulation a été réalisé en 2010 par le Sétra.

L'enquête auprès des opérateurs ferroviaires a été modifiée de manière à produire une information sur le transport combiné et en particulier sur le nombre d'unités intermodales transportées par le mode ferroviaire. Avec le nouveau mode de collecte, la question sur les unités intermodales n'est plus directement suivie, mais elle fera l'objet d'estimations à partir des informations recueillies.

#### *Qualité des statistiques en matière de transport en commun*

Les résultats des enquêtes TCU (transport en commun urbain) et TCD (transport en commun départementaux) ont fait l'objet ces dernières années d'une rénovation. En parallèle, une enquête du même type sur les transports en commun régionaux (TCR) est en cours de préparation et devrait être collectée pour la première fois en vraie grandeur en 2012.

En parallèle, la collecte d'information sur le transport ferroviaire dans le cadre du décret et de son arrêté d'application du 23 avril permettra de mettre les trafics effectifs (trains, voyageurs, places offertes) en regard de l'enquête TCR qui porte plus sur l'organisation du transport et les comptes des exploitants.

D'autre part, des travaux seront initiés pour rassembler les informations localisées sur les arrêts et description des lignes de TCU et TCD de manière à produire une information nationale mais localisée sur l'accessibilité. Ces travaux viennent en complément ou en appui de ceux menés dans le cadre de la CCTN sur la qualité de service dans les transports en commun urbain.

### 3. Travaux nouveaux pour 2013

#### 3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

**Mise en place d'un indice de prix du transport ferroviaire de marchandises** : suite à l'avis favorable donné par le Cnis sur l'opportunité d'une telle opération, le SOeS a débuté le travail de mise en place d'un indice de prix du fret ferroviaire. Dans le contexte d'évolution importante des parts de marché des différents opérateurs ferroviaires (les concurrents de l'opérateur historique apparus en 2007 représentent désormais 29 % du transport ferroviaire de marchandises), cet indice reposera sur une collecte auprès des principaux chargeurs, tout au moins pour la première base de l'indice. Ce travail ne s'inscrit pas dans le cadre du règlement européen STS, mais vise à répondre à une partie de la recommandation R13 du rapport du CNIS sur les besoins d'information dans les transports et permettrait de constituer à terme un indice d'ensemble du prix du transport de fret et de la logistique.

Préparation d'une **enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de voyageurs** : Après 6 ans d'interruption de l'enquête permanente sur le transport routier de voyageurs, une enquête rénovée sera préparée de fin 2012 à fin 2013. Elle vise à mieux mesurer l'utilisation des autocars, notamment dans le transport occasionnel. L'enquête sera totalement rénovée par rapport à l'ancienne car elle s'appuiera sur la connaissance désormais fine des distances parcourues par le parc d'autocar grâce à la mobilisation de SIDIV et des contrôles techniques des véhicules. Elle permettra de mieux connaître le mode d'exploitation des véhicules, l'intensité au cours de l'année de leur usage, les origines-destinations des transports de personnes et le nombre de km parcourus par les passagers.

#### 3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

**Mise en place (possible) d'un indice de prix du transport ferroviaire de voyageurs** : à l'instar des travaux menés par la DGAC sur le transport aérien, le SOeS participe à la mise en place un robot tarifaire allant collecter des informations sur les prix de voyages par train de manière à constituer un indice de prix. Cette réalisation répond à une partie de la recommandation R13 du rapport du CNIS sur les besoins d'information dans les transports.

**L'arrêté sur les statistiques ferroviaires** permettra une collecte nouvelle d'information extrêmement détaillée auprès de l'ensemble des opérateurs ferroviaires et gestionnaires d'infrastructures sur l'année 2012 au printemps 2013. Cette collecte d'information répondra à une partie des recommandations R2, R3 et R4 du rapport du CNIS sur les besoins d'information dans les transports.

La généralisation de l'**utilisation des données des Contrôles techniques** a pris du retard. Elle vise à connaître un parc de véhicules routiers de bonne qualité à un niveau géographique, technique (âge des véhicules...) détaillés permettant d'estimer des km totaux parcourus et des impacts environnementaux robustes ainsi qu'un meilleur calibrage des échantillons d'enquêtes sur l'utilisation des véhicules.

#### 3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

- **Calcul d'indicateurs de qualité de service dans le cadre de la Commission des comptes des transports**. Ces indicateurs seraient produits à partir d'informations recueillies auprès des autorités organisatrices de transports (grandes agglomérations, régions) en vue de répondre à la recommandation R19 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports.

- **Travaux de récupération d'information sur la circulation routière sur le réseau routier départemental**.

- **Système d'information sur la mobilité des ménages** : constitution à partir de sources multiples d'une information nationale régulière sur l'évolution de la mobilité des ménages (panel SDT, recensement de la population, enquêtes ménages-déplacements, bilan de la circulation,...)

- Contribution à la Base permanente des équipements de l'Insee : constitution de base de données d'équipement de transports et mise à jour annuelles (gares ferroviaires, aéroports, ports maritimes, stations-services...)

#### 4. Aspects particuliers du programme 2013

##### 4.1 Aspects « Territoires »

Alimentation de la BPE de l'Insee sur des équipements liés aux transports : gares, aéroports, stations services...

Travaux sur la précarité / vulnérabilité énergétique des ménages à partir du recensement de la population, de la BPE, des données relatives à l'accès aux soins et de la modélisation des déplacements avec le pôle « analyse territoriale » de l'Insee.

##### 4.2 Aspects « environnement et développement durable »

*Néant*

##### 4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

*Néant*

##### 4.4 Aspects « européens »

*Néant*

#### 5. Opérations répétitives

##### Enquêtes répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête	
Enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires	2012A042TR	SOeS	Annuelle	Remplacée par une collecte « administrative »
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM)	2012H053TR	SOeS	infra annuelle	
Enquête trimestrielle sur les prix des services de transport routier de marchandises	2012T049TR	SOeS	Trimestrielle	Transférée à l'insee PVIS
Enquête sur les prix de l'entreposage et de la manutention	2012T050TR	SOeS	Trimestrielle	Transférée à l'insee PVIS
Enquête trimestrielle sur les prix dans le transport fluvial de marchandises	2012T707TR	SOeS	Trimestrielle	Transférée à l'insee PVIS
Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes"	2012T704DD	SOeS	Trimestrielle	
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	2012T714TR	SOeS	Trimestrielle	
Enquête TCU	Hors loi de 51	Certu	annuel	
Enquête TCD	Hors loi de 51	Certu	annuel	
Panel Carburant	Hors loi de 51	Kantar-World Panel	annuel	Marché avec le SOeS et l'Ademe
Panel Parc Auto	Hors loi de 51	Sofres	annuel	Marché avec l'Ademe

## Autres opérations de production à caractère permanent (Environnement, développement durable)

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectif</i>
Dispositif SitraM Système d'information sur les transports de marchandises SOeS	La banque de données annuelles SitraM est alimentée par 4 sources administratives : - le fichier rail, des statistiques ferroviaires (enquête auprès des opérateurs ferroviaires puis décret information ferroviaire) - le fichier voies navigables intérieures de « Voies Navigables de France », - les fichiers sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) d'autres pays de l'UE - le fichier des Douanes recensant les transports internationaux faisant l'objet du commerce extérieur de la France.	Établir les flux de marchandises selon le mode de transport, la nature des marchandises, l'origine et la destination, le volume et le conditionnement.
SIDIV Immatriculations de véhicules SOeS	Exploitations des fichiers de mouvements sur les certificats d'immatriculation (SID-SIV) du ministère de l'intérieur ainsi que les contrôles techniques des véhicules (OTC-UTAC).	Étudier la dynamique du parc automobile
SI – entrepôts et plates formes logistiques Répertoire des entrepôts SOeS	Exploitations fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels...) pour constituer un répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques	Étudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique
Collecte sur les remontées mécaniques DGITM		
Collecte sur le transport par voies navigables VNF	Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure	Alimente les statistiques sur le transport par voies navigables et notamment le règlement européen
Collecte sur ports maritimes DGITM/PTF4	Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel	Alimente les statistiques sur le transport maritime et notamment le règlement européen
Collecte sur la flotte de commerce française DGITM/DAM		
Collecte sur le transport aérien DGAC	Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel	Alimente les statistiques sur le transport aérien et notamment le règlement européen

## 6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après avoir été réalisée en 2010 et en 2011, l'enquête sur l'activité des entrepôts et plates-formes logistiques ne sera pas renouvelée avant l'année 2014.

Mobilisation de sources administratives (avis n°5) : poursuite des travaux visant à utiliser les contrôles techniques des véhicules pour optimiser l'échantillon de l'enquête TRM ou des autres enquêtes sur les véhicules routiers.

Les travaux ont débuté pour étudier la possibilité de remplacer l'enquête TRANSIT par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes. Si ces travaux concluent positivement, l'enquête TRANSIT dont la prochaine édition devrait porter soit sur 2014 soit sur 2015 sera abandonnée.

Dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est désormais ouverte à la collecte par internet. En 2011, une fiche d'information indiquant aux entreprises une méthode pour extraire directement de leurs systèmes de gestion de « CMR » (documents administratifs obligatoires) les éléments les plus lourds recueillis dans le cadre TRM a été élaborée. En 2012, les contacts avec plusieurs éditeurs de logiciels de gestion de flotte de véhicules ont été pris de manière à intégrer dans leur logiciel une fonction automatisant la réponse dématérialisée à l'enquête TRM.

## **1. Exposé de synthèse**

Les soubresauts de l'année 2011 – printemps arabes et inquiétudes sur la sécurité des approvisionnements, conduisant à une extrême volatilité des prix – ont remis à la une de l'actualité la question énergétique. Les hausses de prix se traduisent par une hausse de la facture énergétique qui représente les neuf dixièmes du déficit commercial de la France, et pèse de plus en plus lourdement sur le budget des ménages, faisant planer le spectre de l'essor de la précarité énergétique, qui touche déjà près d'un ménage français sur dix. Outre ces aspects économiques et sociaux, l'énergie a également une forte dimension environnementale, puisque la combustion d'énergie représente 95 % des émissions de CO<sub>2</sub> en France. Conscient de ces enjeux, le gouvernement souhaite lancer dès l'automne 2012 un débat public sur la transition énergétique, qui doit aboutir à un projet de loi début 2013. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de fournir une information statistique pertinente, robuste, fraîche, qui permette de prendre la mesure des enjeux en France et d'alimenter le débat public qui se prépare.

Les travaux de la sous-direction s'inscrivent par ailleurs dans un contexte international et européen très prégnant, compte tenu du poids que représentent dans sa charge quotidienne les rapports auprès de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), de l'Office Statistique des Communautés Européennes (Eurostat) et du Joint Organizations Data Initiative (JODI). Si l'année 2011 a été l'occasion d'une refonte des questionnaires internationaux portant sur l'offre énergétique, allant vers plus d'harmonisation notamment – refonte qui va se traduire en 2012 par une révision d'un des textes fondateurs, le règlement sur les statistiques de l'énergie – la seconde moitié de l'année 2012, et l'année 2013, devraient voir se développer la demande de statistiques plus détaillées sur la demande d'énergie, et notamment la consommation finale des ménages. Cet approfondissement, prévu dans le règlement sur les statistiques de l'énergie dès son adoption, devrait se concrétiser formellement par une nouvelle annexe, en 2013. On s'attend également à des demandes croissantes sur l'efficacité énergétique, dans le cadre de la directive contraignante en voie d'adoption sous présidence danoise.

Concernant l'organisation de la sous-direction, elle est désormais stabilisée dans un cadre également confirmé (inscription du service dans la structure transversale du ministère qu'est le commissariat général au développement durable, et maintien de l'énergie avec l'écologie et le développement durable, même si certains sujets sont à traiter avec le ministère du logement et de l'égalité des territoires, et d'autres avec le ministère du redressement productif). L'équipe en revanche connaît un fort renouvellement depuis quelques années (sur 16 à 18 personnes, 5 arrivées entre août 2011 et août 2012, 4 à 5 entre septembre 2012 et août 2013, et probablement 2 à 3 en septembre 2013). Par ailleurs, avec un poste non pourvu depuis trois campagnes de mobilités, et les demandes croissantes, la sous-direction est sous-dimensionnée. Ceci n'est pas sans impact sur la capacité de la sous-direction à répondre aux demandes qui lui sont adressées.

Pour l'année 2013, les priorités de la sous-direction continuent de mettre l'accent sur :

- **le maintien et le renforcement des travaux de fonds**, dans l'optique de fournir des statistiques robustes, fiables, dans les délais, aux différentes instances internationales et au niveau national (note de conjoncture mensuelle, tableau éolien – photovoltaïque trimestriel, bilan annuel de l'énergie, données de suivi du plan national d'action en faveur des énergies renouvelables). Si la situation actuelle est dans l'ensemble satisfaisante, la sous-direction peut encore progresser, pour certaines transmissions, en matière de respect des délais, ainsi qu'en matière de cohérence des données fournies sur différentes énergies. En particulier, on peut envisager à ce stade d'introduire une correction des variations climatiques des jours chauds, de rétopoler la séparation entre résidentiel et tertiaire entre 1990 et 2008 et d'analyser, en partenariat avec l'AIE, les divergences entre le bilan de l'énergie au format SOeS et celui publié par l'AIE, de façon à les résorber.

- **la rédaction de rapports méthodologiques, de rapports qualité, de métadonnées**, qui s'inscrivent dans des demandes internationales (des rapports qualité sont prévus dans le règlement sur les statistiques de l'énergie) et sont rendus encore plus nécessaires compte tenu du renouvellement quasi complet de l'équipe en trois ans. La mise à plat de la méthodologie de nos opérations doit également permettre d'identifier les axes de progrès pour en améliorer la qualité dans toutes ses composantes, telle que décrite dans le code des bonnes pratiques de la statistique européenne. En particulier, il faut poursuivre le travail de documentation de la méthodologie des bilans.

- **la fin de la préparation, la collecte sur le terrain et la valorisation de l'enquête Phebus** (Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie) réalisée conjointement avec la sous-direction des statistiques du logement et de la construction. Opération – phare de la sous-direction, préparée depuis 2008, ce projet devrait aboutir en 2013 et fournir des statistiques nouvelles et essentielles sur la consommation d'énergie des ménages, permettant à la fois de répondre aux nouveaux besoins européens et de donner une mesure de la précarité énergétique sous les angles de la consommation au domicile et des transports.

- **l'amélioration des statistiques sur les énergies renouvelables**. Le renfort sur cette thématique prioritaire, avec la création d'un poste de cadre A supplémentaire et l'arrivée de son titulaire en septembre 2012, doit être maintenu, avec le remplacement de la chargée de mission actuelle, qui part en retraite au printemps 2013. Ce doublement de l'effectif doit permettre de poursuivre et d'approfondir les travaux courants, mais aussi de mieux investir sur la chaleur renouvelable, et de développer la connaissance sur les technologies émergentes pour en préparer le suivi efficace. Compte tenu de l'atomicité des processus de collecte, un accent devra aussi être mis sur la documentation.

- **le lancement de travaux méthodologiques pour élaborer un compte satellite de l'énergie**. Celui-ci fait l'objet d'une demande de plus en plus prégnante, la problématique emploi en particulier a fait ces derniers mois l'objet de demandes répétées de différents acteurs. Ces travaux devront se faire en coordination notamment avec la sous-direction de l'information environnementale qui élabore des comptes au format NAMEA (National Account Matrix with Environmental Accounts), mais ne pourront se lancer sans un renfort de l'équipe compte tenu de la lourdeur de l'investissement initial.

- **l'approfondissement de la connaissance sur la chaleur** – et pas seulement renouvelable. Le développement des réseaux de chaleur et de froid urbains est au cœur de la politique énergétique française. Il convient d'ailleurs de réfléchir à une méthode d'estimation et de suivi de la climatisation urbaine, et du froid renouvelable (préparation d'approfondissements de la directive européenne sur la promotion des ENR). Sur l'existant, la collecte de données n'est que partielle (avec en particulier un manque d'informations sur la chaleur externalisée), les différentes sources ne sont pas cohérentes, et nous ne sommes pas en mesure de satisfaire certaines exigences internationales, en matière de chaleur dans nos bilans. Il faut donc lancer des travaux sur ces différents axes.

- **la prise en compte des DOM dans les statistiques de l'énergie, et le développement des statistiques régionales et locales**. En 2012, la SDSE a progressé concernant les DOM en commençant à élaborer un bilan électrique pour chacun des DOM. En 2013 ces travaux doivent se poursuivre et être approfondis pour mieux connaître notamment les usages finaux, et aboutir également à des bilans complets pour les autres énergies – pétrole et produits pétroliers, charbon. Suivant les lacunes identifiées les systèmes de collecte devront éventuellement être adaptés notamment par la prise en compte des DOM dans les enquêtes sur l'énergie réalisées auprès des consommateurs finals. Concernant les statistiques régionales et locales, il s'agit de poursuivre et développer leur diffusion, en s'appuyant le cas échéant sur de nouveaux arrêtés et décrets à incorporer au code de l'énergie. L'objectif est de mettre à disposition les informations pertinentes pour l'élaboration et la mise à jour des plans climat – énergie territoriaux, obligatoires pour les collectivités locales de 50 000 habitants et plus, et des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie.

- **l'amélioration de la connaissance sur les consommations finales des énergies**. Déjà en 2012, et encore plus en 2013, de nouvelles sources de données seront mobilisables pour améliorer les chiffreages : enquête sur les consommations d'énergie dans le tertiaire réalisée par l'Insee en 2012, ensemble des différentes enquêtes du service statistique du ministère en charge de l'agriculture sur les consommations d'énergie dans la branche agricole, premières données de l'enquête sur le logement de l'Insee... Concernant le transport, les estimations doivent être consolidées en cohérence avec les travaux de la sous-direction des statistiques des transports. Une enquête sur les consommations

d'énergie dans le secteur de la construction pourrait être menée en 2013. Ce secteur est pour l'instant omis du système statistique public : il n'est enquêté ni dans l'enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI), ni dans l'enquête sur les consommations d'énergie dans le tertiaire (ECET) de l'Insee. Les travaux sur la BDREP (la base de données du répertoire des émissions polluantes) devront être approfondis, avec toujours pour objectif d'utiliser cette source dans le cadre des bilans.

- **l'intensification des travaux sur l'efficacité énergétique.** Le recrutement d'un chargé de mission à temps plein sur le sujet à l'automne 2011 doit permettre à la SDSE de continuer à investir, d'autant que sous présidence danoise d'ici fin juin 2012, l'Union européenne devrait adopter une nouvelle directive fixant des objectifs contraignants en matière d'efficacité énergétique, ce qui devrait se traduire par des demandes de statistiques nouvelles.

- **l'accroissement de la connaissance concernant les prix de l'énergie.** Ce sujet fait l'objet de préoccupations grandissantes, en particulier concernant les mécanismes de répercussions des prix internationaux sur les prix au consommateur final. Outre le dispositif d'enquête actuel, qui reste perfectible, des études pourraient être menées, notamment sur les prix du chauffage urbain, ou les prix à la pompe. Mais pour mener à bien ces projets il conviendrait de pourvoir enfin le poste de chargé de mission fiscalité et prix, vacant depuis plusieurs campagnes.

- **la poursuite de l'investissement sur la problématique du climat et des émissions de gaz à effet de serre.** Les échanges avec le CITEPA, l'organisme chargé des bilans et inventaires officiels pour le compte de la DGEC, doivent s'inscrire dans la durée, de même que la participation de la sous-direction aux différents groupes de pilotage et de méthode.

## 2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Les programmes de travail annuels de la SDSE élaborés depuis 2009 s'inscrivent directement dans les orientations du moyen terme 2009 – 2013. Parmi les avancées déjà réalisées, on peut citer :

- le rapprochement méthodologique des bilans réalisés pour l'AIE et pour Eurostat concernant le pétrole et les produits pétroliers ;
- l'amélioration du suivi des prix de l'énergie, notamment pour les ménages ;
- la progression de la connaissance en matière de consommation finale de l'énergie.

## 3. Travaux nouveaux pour 2013

### 3.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Une enquête « **Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie** » (Phebus) va être conduite par les sous-directions des statistiques de l'énergie (SDSE) et des statistiques du logement et de la construction (SDSLC) du SOeS, au premier semestre 2013, sur un échantillon de 5 000 logements. L'enquête se déroulera en deux volets :

- Le premier sur les caractéristiques du logement, de ses occupants et dépenses énergétiques, « Phebus-Clode » ;
- Le second correspondant à un diagnostic de performance énergétique (DPE) du logement, « Phebus-DPE ».

L'enquête Phebus vise à fournir une photographie des performances énergétiques du parc des résidences principales, en permettant de les analyser en fonction : des caractéristiques des ménages occupants, de leurs équipements ménagers et automobiles, de leurs usages et comportements énergétiques et de leurs consommations d'énergie. Elle permettra aussi d'étudier la problématique de la précarité énergétique, en mettant en regard les revenus et la part des dépenses énergétiques, ainsi que des questions plus subjectives sur la satisfaction en termes de chauffage.

Une enquête sur la **production de chaleur pour revente** pourrait également être montée, si elle s'avérait nécessaire pour enfin être en mesure d'élaborer un bilan de la chaleur dans le cadre du bilan annuel de l'énergie.

Enfin, une **enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction** pourrait être menée en 2013, ce secteur étant aujourd'hui un « angle mort » dans le dispositif de suivi des consommations d'énergie en France.

### **3.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013**

Néant.

### **3.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013**

La sous-direction doit investir davantage sur la problématique de la chaleur, qui ne fait pas aujourd'hui l'objet d'un suivi complet et cohérent, alors que la dérogation obtenue en 2009 à ce sujet par la France, doit expirer en 2014 pour le bilan 2013. Les travaux d'études à mener pourraient conclure à la nécessité de monter une enquête spécifique sur ce sujet.

### **3.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013**

En 2013, la SDSE conduira des refontes de deux applications informatiques, Pégase, liée au stockage, au calcul et à la diffusion de séries longues, notamment conjoncturelles, et Ornoir, qui sert à la collecte d'informations sur le pétrole.

## **4. Aspects particuliers du programme 2013**

### **4.1. Aspects « territoires »**

La politique de l'énergie et du climat est partiellement décentralisée, puisque les conseils régionaux ont désormais pour obligation d'élaborer et de réviser des schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie, et que toutes les collectivités locales de plus de 50 000 habitants doivent établir et mettre à jour des plans climat énergie territoriaux. En 2011 et 2012, des arrêtés ont été pris afin de pouvoir monter des collectes de données sur les puissances raccordées en électricité renouvelable et sur les consommations de gaz et d'électricité par commune. Pour l'instant il n'est pas envisagé de travailler à des collectes complémentaires à ces deux avancées.

### **4.2. Aspects « environnement et développement durable »**

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier parce que la consommation d'énergie représente en France 70 % des émissions de gaz à effet de serre, et 95 % des émissions de CO<sub>2</sub>. C'est le cas particulièrement des travaux menés sur le climat – qu'il s'agisse de l'estimation précoce des émissions de CO<sub>2</sub>, ou de la participation de la sous-direction, en tant qu'expert, à tous les groupes pilotés par le service climat et efficacité énergétique du ministère d'une part (groupe de concertation et d'information sur les inventaires d'émissions, pôle de coordination sur les inventaires territoriaux, pôle de coordination sur les bilans d'émission des gaz à effet de serre), et aux échanges réguliers conduits avec l'organisme chargé de l'élaboration et de la transmission des bilans pour la France, le Citepa, d'autre part.

### **4.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »**

La SDSE ne conduit pas de travaux d'évaluation des politiques publiques, ceux-ci sont conduits, au sein du CGDD, par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable (Seeidd). En revanche, la SDSE associe le Seeidd, et plus particulièrement les sous-directions de la mobilité et de l'aménagement, d'une part, et de l'économie, des ressources naturelles et des risques, d'autre part, au comité de pilotage de Phebus et à diverses réunions de

cadre d'études en tant que de besoin, de façon à fournir les éléments statistiques nécessaires aux évaluations, et de nourrir ses études pour les rendre plus pertinentes.

#### 4.4. Aspects « européens »

La SDSE est le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne/Eurostat, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Elle répond à ce titre à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels :

- bilans mensuels pour plusieurs énergies, bilans annuels pour toutes (charbon et gaz industriels, pétrole, gaz naturel, électricité, énergies renouvelables),
- indicateurs structurels et mensuels d'Eurostat sur l'énergie, dans le cadre du règlement 2008/1099 sur les statistiques de l'énergie
- mais aussi réponses dans le cadre de plusieurs textes européens : indicateurs d'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz, directive sur la cogénération, directive sur l'efficacité énergétique...

Outre la réponse à ces demandes régulières d'informations statistiques, la France participe à différents travaux internationaux, dont on peut citer notamment la poursuite de la collecte de données dans le cadre de l'initiative JODI (Joint Oil Data Initiative, devenu depuis Joint Organization Data Initiative) visant à établir au niveau mondial la « transparence des données sur le pétrole » (cf. <http://www.jodidata.org/>), et désormais sur le gaz.

#### 5. Opérations répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête annuelle sur la production d'électricité	2012A064EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle de statistique gazière	2012A065EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur le transport et la distribution de l'électricité	2012A075EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur le chauffage urbain et la climatisation urbaine	2012A077EQ	SOeS	Annuelle
Enquête sur les prix du gaz et de l'électricité auprès des consommateurs finals	2012S076EQ	SOeS	Semestrielle

#### 6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant.

## **1. Exposé de synthèse**

Le Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA) est chargé de piloter, au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 4 personnes, la collecte et la valorisation des informations statistiques relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

### **Statistiques de production des pêches maritimes et de l'aquaculture**

Le BSPA a la responsabilité de l'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes. Ces statistiques incluent des données mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures, débarquements et ventes des produits de la pêche. Elles sont utilisées pour répondre aux obligations déclaratives de la France vis-à-vis de la Commission Européenne, d'Eurostat et des autres organisations internationales. Les données mensuelles sont utilisées pour le suivi de la consommation des quotas de pêche.

La DPMA a mis en place un nouveau système d'information sur la pêche afin de mettre à la disposition du ministère, des services extérieurs des affaires maritimes et de ses partenaires l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour assurer leurs missions de gestion, de contrôle et de pilotage. Ce nouveau système intégré doit aussi permettre à la France de mieux remplir ses obligations communautaires en termes de transmissions de données, dans le cadre du suivi de la politique commune de la pêche.

La mise en œuvre du nouveau système d'information a profondément modifié l'organisation de la saisie des documents déclaratifs des pêcheurs et leur traitement. De nouvelles applications de saisie des documents et de croisement des données, qui sont à la base de l'élaboration des statistiques sur les productions des pêches maritimes, ont été mises en œuvre depuis 2009. Les développements se sont poursuivis jusqu'en 2012, des améliorations doivent encore être apportées aux algorithmes de rapprochement et de croisement des données. Le système est encore en évolution avec le passage à la transmission électronique des journaux de bord et des notes de ventes pour tous les navires de plus de 12 mètres. Des problèmes de qualité des données continuent d'être rencontrés, ce qui nécessite la poursuite d'actions correctives.

Dans le secteur de l'aquaculture, les statistiques de production sont élaborées à un rythme annuel, sur la base d'une enquête auprès des entreprises aquacoles gérée par le BSPA. La DPMA a demandé au SSP de réaliser un recensement de la conchyliculture afin de produire des données structurelles plus détaillées (le précédent remonte à 2002). Le SSP a prévu de réaliser cette opération au premier semestre 2013. La préparation de cette opération se déroule en concertation entre la DPMA et le SSP.

### **Développement de la collecte et de la production de données économiques**

La collecte de données économiques a été développée depuis plusieurs années dans le cadre d'un règlement européen relatif à la collecte et à la gestion de données, mis en place par la Commission aux fins d'analyse scientifique et d'évaluation. Dans le cadre du programme national mis en œuvre pour répondre à ce règlement, le BSPA pilote le volet économique établi pour fournir, avec le concours de partenaires, des données et indicateurs économiques sur les entreprises de pêche, des industries de transformation et de l'aquaculture.

La collecte prévue en 2013 s'inscrit dans le cadre du programme national 2011-2013 soumis par la France à la Commission Européenne en 2010 pour répondre à ce règlement. Les travaux seront poursuivis selon le même schéma que les années précédentes dans les secteurs de la pêche et de la transformation. La collecte dans le secteur de l'aquaculture a débuté en 2011, également avec l'appui de partenaires. Elle sera poursuivie en 2013, cette collecte devant être effectuée annuellement.

Le BSPA a entrepris une démarche auprès du CNIS pour obtenir le label d'intérêt général et de qualité statistique pour la production de données économiques sur la pêche. Cette démarche n'a pas encore abouti, des améliorations méthodologiques devant encore être apportées. Le bureau prévoit de présenter à nouveau le dossier au comité du label en septembre 2012, afin de pérenniser cette opération dans le cadre de la statistique publique.

La poursuite et l'extension de la collecte des données économiques correspondent aussi à la nécessité de développer au plan national l'analyse économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et de répondre à de nombreuses demandes d'information, telles que l'élaboration de plans de gestion ou la mesure de l'impact d'une hausse des coûts du carburant.

## **2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013**

- **Grandes orientations du programme**

- **Amélioration de la qualité des statistiques sur la pêche**

La mise en place du nouveau système de traitement des données sur la pêche s'est effectuée depuis 2009 mais n'a pas encore produit les effets escomptés en termes de qualité des données. Des difficultés sont encore rencontrées dans la saisie des documents déclaratifs en raison du manque d'expérience du domaine de la pêche des agents chargés de la saisie. Des évolutions du logiciel de saisie sont en cours afin de réduire les risques d'erreurs. Les journaux de bord électroniques sont progressivement installés sur les navires de plus de 15m depuis la mi-2011 et intégrés au système de traitement des données. Des améliorations sont également apportées aux algorithmes de croisement des données. L'impact de ces actions sur la qualité des données doit être sensible à partir du second semestre 2012.

- **Développement des statistiques sur l'aquaculture**

L'enquête statistique sur l'aquaculture a été rénovée conformément aux prévisions du programme. La collecte de données économiques mise en place pour répondre au règlement européen DCF a débuté en 2011.

La DPMA a demandé au SSP de réaliser un nouveau recensement de la conchyliculture. Sa préparation a débuté fin 2011, les opérations de collecte sont prévues au deuxième trimestre 2013.

- **Développement d'analyses économiques sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture et production d'indicateurs**

La production d'indicateurs économiques se développe conformément aux orientations du programme. Les travaux d'analyse sont effectués notamment dans le cadre des groupes de travail européens du Comité Scientifique technique et économique sur les pêches (CSTEP) qui élaborent un rapport économique annuel publié par la Commission.

- **Diffusion des informations**

Dans un contexte marqué par de profondes évolutions des systèmes de traitement des données, des exigences croissantes au niveau européen et de nombreuses demandes, le BSPA doit concentrer ses efforts sur la production statistique et la réponse aux obligations nationales et européennes. Ayant subi en 2009 une réduction de ses moyens, il n'est pas en mesure de développer comme souhaité la diffusion et la valorisation des données qu'il produit.

- **Travaux**

Enquête aquaculture : rénovée comme prévu

Extension de la collecte de données économiques : évolutions du programme de collecte sur la pêche, lancement dans l'aquaculture en 2011

Rénovation de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs : en cours, poursuite des évolutions en 2012.

Développement de la collecte et de la valorisation de données économiques : améliorations méthodologiques, travaux pour améliorer la qualité des indicateurs

### **3. Travaux nouveaux pour 2013**

*Pas de travaux nouveaux prévus en 2013.*

### **4. Aspects particuliers du programme 2013**

#### **4.1 Aspects « Territoires »**

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le règlement européen demande de produire des données par « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Le BSPA produit des résultats complets pour les supra-régions Atlantique et Méditerranée, partiels pour les autres régions. En fonction des besoins, le BSPA étudiera des méthodes de désagrégation des données économiques en liaison avec les travaux conduits au niveau européen.

Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées) et éventuellement par département.

#### **4.2 Aspects « environnement et développement durable »**

La DPMA a été saisie de demandes, provenant notamment du ministère en charge de l'écologie, portant sur les activités de pêche professionnelle pour le suivi des aires marines protégées, afin de mesurer leur impact sur le milieu naturel. Des réunions de travail ont eu lieu avec les partenaires de la DPMA et ont conduit, dans un premier temps, à la définition de fiches standards « bilan des activités halieutiques » pouvant être produites avec le concours de l'Ifremer pour les sites Natura 2000 à partir des sources existantes. Pour répondre aux besoins d'informations localisées, des collectes de données complémentaires s'avèreront probablement nécessaires, en s'appuyant notamment sur les calendriers d'activité des navires de pêche établis par l'Ifremer ou sur des extensions des enquêtes économiques conduites dans le cadre du programme DCF.

L'intégration de la DPMA au sein du MEDDE pourrait amener à développer ce volet d'activité.

#### **4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

Pas d'opération nouvelle prévue pour le moment.

#### **4.4 Aspects « européens »**

Le BSPA développe sa participation aux groupes de travail européens organisés sous l'égide de la Commission pour préciser et harmoniser les méthodes de production des indicateurs économiques sur la pêche et l'aquaculture. A noter en particulier la participation au PGECON (Planning Group on Economic Issues) qui s'est réuni pour la première fois en avril 2012 et qui se réunira une fois par an. Des groupes de travail sont également organisés pour élaborer le Rapport économique annuel et pour traiter certains thèmes spécifiques (calcul des variables de capital, méthodes de désagrégation des variables économiques).

Le BSPA continuera à s'associer aux task forces organisées par Eurostat dans le domaine des statistiques de la pêche et de l'aquaculture.

### **5. Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs (enquêtes, statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs, etc.) sont listés en [annexe 1](#) et [annexe 2](#).

En 2013 l'enquête aquaculture sera limitée aux secteurs de la salmoniculture et de la pisciculture marine, en raison de la réalisation du recensement de la conchyliculture par le SSP.

### **6. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Deux orientations du Cnis pour le moyen terme seront poursuivies pour atteindre cet objectif ; elles concernent directement les services statistiques :

- mobiliser davantage les sources administratives et alléger si possible les enquêtes existantes ;
- dématérialiser la collecte des informations.

Le Conseil Européen a adopté en décembre 2006 un règlement sur l'enregistrement et la communication électroniques des données relatives aux activités de pêche. Le règlement d'application de la Commission du 3 novembre 2008 a prévu la mise en place progressive du journal de bord électronique : au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les navires de plus de 24 mètres et le 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour les navires de plus de 15 mètres. En France, cette opération a débuté avec quelques mois de retard, mais l'équipement de ces navires, étendu ensuite à ceux de 12 à 15m, doit être achevé en 2012. En outre, les premiers acheteurs des produits de la pêche dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 400 000 Euros doivent communiquer par voie électronique les informations figurant dans les bordereaux de vente.

La mise en place des procédures électroniques d'enregistrement et de transmission des données, actuellement en cours, est de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. Les flux de données enregistrées sous ce nouveau système sont progressivement intégrés dans la chaîne de traitement des données déclaratives.

#### Annexe 1 : Enquêtes répétitives

Enquête annuelle Aquaculture		BSPA	Annuelle
Enquêtes économiques Pêche, aquaculture		BSPA avec partenaires	Annuelle

#### Annexe 2 : Autres opérations de production à caractère permanent

Statistiques sur la Pêche <i>Bureau stat pêche et aquaculture (BSPA°) Ifremer</i>	Exploitation statistique : - des journaux de bord et fiches de pêche (BSPA), - des notes de ventes dans les halles à marée (Ifremer)	Établir des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et débarquements et sur les ventes.
--	--	---

## Service de la statistique et de la prospective (SSP)

### 1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques qui seront menés en 2013 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) sont, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes. Ils visent également à répondre aux demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en terme de fourniture de données et d'analyses pour alimenter les réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour l'aide au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques et pour l'élaboration d'études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Aussi le SSP continuera en 2013 à adapter son système d'information et ses analyses de manière à répondre le mieux possible aux besoins d'information exprimés lors de différentes instances, notamment sur des sujets émergents. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et leurs valorisations tout en faisant évoluer ses outils statistiques, ses méthodes et ses modes de diffusion.

Le SSP mènera en 2013 des enquêtes répétitives, obligatoires dans le cadre de **règlements européens**. Ces enquêtes permettent de suivre et connaître **l'utilisation du territoire**, les **structures de production** et les **activités** des exploitations agricoles, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, **les productions végétales et animales**, **les productions agroalimentaires (Prodcom)**, les **pratiques agricoles et environnementales des secteurs agricoles** et agroalimentaires (les consommations d'énergie et les dépenses pour protéger l'environnement dans les industries agroalimentaires (IAA), les thématiques d'innovation, de diffusion et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les pratiques culturelles dans les exploitations agricoles...), **les indices de production et de prix** (l'Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'Indice de la production industrielle (IPI), le prix des consommations intermédiaires des agriculteurs). Il suivra également mensuellement et annuellement **la conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière** à des niveaux fins, dans le domaine des productions, des prix et du commerce extérieur, et produira régulièrement des notes et **synthèses conjoncturelles** aux niveaux national et régionaux.

En 2013 **de nouvelles enquêtes statistiques seront mises en place ou préparées**. Elles permettront à la fois de se conformer à des règlements européens mais également de réfléchir, d'anticiper ou de suivre des politiques publiques. Ainsi le SSP de l'agriculture poursuit ses enquêtes permettant de répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation **des progrès des plans d'action ministériels découlant du Grenelle de l'Environnement** (Ecophyto 2018, objectif Terre 2020), comme **pratiques culturelles en cultures légumières**. Également en lien avec le Grenelle de l'Environnement, le SSP finira deux enquêtes majeures : **l'enquête sur la structure de la forêt privée** qui fournira des informations pertinentes sur la gestion durable des forêts et la rentabilité économique de ce secteur, et **l'enquête sur les pratiques phytosanitaires en arboriculture** couplée avec un inventaire des vergers prévu dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

**Le recensement de la conchyliculture** sera mis en place : il permettra de répondre à des besoins d'information exprimés par de nombreux acteurs sur ces deux domaines mais aussi de se conformer à un règlement européen.

Enfin **l'enquête** intercensitaire (entre deux recensements agricoles) **sur la structure des exploitations agricoles** sera lancée. Elle répond à un règlement européen mais permettra aussi de répondre à des besoins d'information exprimés par de nombreux acteurs au niveau national et aux niveaux régionaux. Se situant juste avant la mise en place de la nouvelle politique agricole commune, elle servira de base aux futures évaluations de cette politique.

Au-delà de ces enquêtes statistiques, une autre grande partie du programme de travail du SSP sera constituée des **travaux d'études, d'analyse et de synthèse** sur les revenus des agriculteurs, sur les disparités de revenus, sur les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, sur le suivi des productions agroalimentaires, sur les consommations d'énergie dans les IAA, sur les

dépenses d'environnement dans les IAA, sur l'élaboration de la statistique agricole annuelle des productions agricoles, sur la production de bilans d'approvisionnement par type de productions. De nouvelles études seront également produites en exploitant les résultats des enquêtes du SSP. Le SSP participera, comme les années précédentes, activement à **différents observatoires**, en tant qu'expert, comme fournisseur d'analyses et de données et, comme chaque année, développera de nouveaux travaux : observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire des industries agroalimentaires, observatoire de l'alimentation, observatoire des produits de qualité, observatoire de la biomasse, observatoire de la coopération agricole, observatoire de la consommation de terres agricoles, observatoire des territoires...

Dans le domaine des statistiques sectorielles d'entreprise sur les IAA, les exploitations forestières et scieries, les coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agroalimentaires, en 2013, **la mise en œuvre d'Ésane** par l'Insee, en remplacement des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SSP, devrait entrer en phase régulière et le SSP pourra ainsi définir ses modes réguliers de diffusion pour répondre aux nombreuses demandes et engager des études et analyses. Concernant les productions des IAA et des exploitations forestières et scieries, le SSP réalisera comme chaque année les enquêtes de branches dans le cadre de Prodcom.

Enfin le SSP continuera d'investir dans des **innovations statistiques, technologiques, méthodologiques et organisationnelles** dans un souci d'efficacité et de qualité, innovations en grande partie déjà programmées et engagées. Il poursuivra la rénovation de ses processus avec la **dématérialisation de ses enquêtes** grâce à un outil de génération d'enquêtes, la mise en place d'une **base de sondage unifiée** et **l'allègement de la charge statistique** des entreprises et des exploitations agricoles avec le recours aux données administratives disponibles. Il poursuivra la mise à disposition de données sur son site avec, pour un public initié, le **nouvel outil interactif de consultation et déchargement de tableaux multidimensionnels, avec l'outil de cartographie** sur les données statistiques, et pour un plus grand public la mise en ligne de tableaux sous forme tableurs. Il poursuivra la mise en ligne de ses publications accompagnées des fichiers de données des tableaux, des cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. Le **système de diffusion des statistiques annuelles des IAA, des exploitations forestières et des scieries, de la coopération agricole** sera également finalisé en 2013 en liaison avec le projet Ésane. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

## 2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Comme noté dans les avis du moyen terme du CNIS, **le programme de travail statistique du SSP repose sur un socle de statistiques agricoles qui restent indispensables pour le pilotage de la politique agricole commune (PAC)** alors que dans le même temps des thèmes nouveaux apparaissent. Le SSP s'est efforcé de répondre à ces nouveaux besoins dans un contexte de moyens humains et financiers en diminution en rénovant ses processus, en recourant aux données administratives existantes et en arbitrant certaines opérations.

Les nombreuses nouvelles enquêtes ou analyses menées de 2009 à 2012 et celles qui le seront en 2013 ont déjà permis et vont continuer de permettre de recueillir les **informations nouvelles indispensables pour éclairer les débats sur le développement rural, les liens agriculture et environnement, la sécurité alimentaire notamment.**

Ainsi, comme le recommandait le Conseil, le SSP va disposer de statistiques sur les **ventes et utilisations de produits phytopharmaceutiques en agriculture**. D'une part il va récupérer les données de ventes dans le cadre de règlements européens. D'autre part il a mis en place un cycle d'enquêtes sur les pratiques culturales et l'utilisation de produits phytosanitaires dans les domaines des grandes cultures, de la viticulture, des fruits et des légumes.

Le SSP, conformément à la demande du Conseil de développer **la connaissance des performances énergétiques des exploitations agricoles**, a mis en place au-delà du suivi annuel dans le réseau d'information comptable agricole (RICA), une enquête sur la consommation et la production d'énergie auprès des exploitations agricoles, des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux (ETAFR) et des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA).

Enfin, le SSP a généralisé les investissements méthodologiques, technologiques et organisationnels mis en place pour **le recensement agricole 2010**. Il a allégé la charge statistique des exploitants grâce au recours élargi aux données administratives (agriculture biologique, cheptel bovin, surfaces cultivées, aides agroenvironnementales), facilité par la convergence des unités observées avec le répertoire Sirène. De même, il a choisi d'utiliser le casier viticole pour la réalisation du recensement de la viticulture, ce qui a allégé fortement la charge d'enquête pour les viticulteurs.

Enfin, le SSP continue **de consulter régulièrement ses utilisateurs**, lors de réunions annuelles et lors de comités d'utilisateurs mis en place pour chaque enquête, afin de prendre en compte le mieux possible et en amont leurs demandes.

### **3. Travaux nouveaux pour 2013**

#### **3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

##### **Enquête sur les pratiques culturelles en cultures légumières**

Différentes opérations statistiques ont été demandées au SSP dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Écophyto 2018 dont l'objectif principal est la réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, le plan prévoit la poursuite des enquêtes quinquennales « Pratiques culturelles » sur les grandes cultures et les prairies et sur la viticulture, leur extension à l'arboriculture et au maraîchage, mais également des enquêtes intermédiaires ciblées sur les pratiques phytosanitaires.

C'est dans ce cadre que l'enquête « Pratiques culturelles » sur les légumes est mise en place en 2013. Elle permettra de disposer d'informations précises sur les pratiques et l'utilisation des produits phytosanitaires pour répondre aux objectifs du plan Écophyto 2018. Elle apportera par ailleurs des éléments au Ministère en charge de l'environnement pour l'élaboration d'un rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Directive européenne sur la réduction des nitrates. Elle apportera enfin une partie des éléments de réponse au règlement CE n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 publié au JOUE le 10 décembre relatif aux statistiques sur les pesticides.

Il s'agit de la première enquête sur les pratiques culturelles en cultures légumières. La collecte est prévue courant 2013.

##### **Recensement de la conchyliculture**

Le SSP a réalisé en 2002 un premier recensement de la conchyliculture, portant sur l'année 2001. La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture a demandé son renouvellement pour rendre compte de l'évolution de ce secteur, aussi bien en terme de production que de structures économiques. Le SSP sera destinataire, en octobre 2012, d'un fichier fiable et exhaustif de toutes les unités qui seront enquêtées en mars-avril 2013. Le fichier recensant les unités à enquêter sera élaboré par les professionnels dans le cadre d'une convention avec la DPMA.

##### **Enquête sur la structure des exploitations agricoles**

Elle sera exécutée conformément au règlement CE n° 1166/2008 du 19 novembre 2008 qui prévoit deux enquêtes par sondage (2013 et 2016) entre les recensements de 2010 et 2020. Cette enquête permet de faire le point sur la démographie des exploitations agricoles et leurs moyens de production (main-d'œuvre, superficies, cheptels, matériels). Un comité des utilisateurs sera constitué afin de cerner les compléments nécessaires pour couvrir les besoins nationaux.

La collecte sera faite par interview en mode CAPI auprès d'environ 10% des exploitations agricoles entre octobre 2013 et février 2014.

##### **Enquête sur les matières premières utilisées en alimentation animale**

Le SSP réalise en 2013 sur l'année de constat 2012 l'enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme. L'objectif de cette

enquête mise en place dans les années soixante-dix à la demande du ministère, est de connaître avec précision les quantités de produits, notamment agricoles, utilisés par les fabricants d'aliments composés pour animaux de ferme : aliments complets, aliments d'allaitement et aliments minéraux. Les résultats sont particulièrement utiles pour actualiser les informations sur les débouchés offerts par l'alimentation animale aux productions agricoles. Ils servent aussi à établir les bilans ressources-emplois par produit demandés par Eurostat et à caler le modèle annuel du SSP destiné à établir le bilan fourrager, en simulant les incorporations en fonction des prix relatifs des différents produits et des contraintes d'apports nutritionnels. Enfin cette enquête sert aux professionnels pour valider leurs propres modèles prospectifs d'utilisation des matières premières.

### 3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Le SSP réalise au cours de l'année 2012 des travaux d'expertise sur les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA). Ceux-ci devraient pouvoir déboucher à partir de 2013 sur une exploitation régulière de ces fichiers permettant un suivi annuel de l'emploi dans le domaine agricole en cohérence avec le champ des recensements agricoles.

D'autre part, sera entrepris un rapprochement des données recueillies dans le cadre du réseau d'information comptable agricole (RICA) et des données fiscales concernant l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Celui-ci concernera l'ensemble des exploitations individuelles et sociétaires suivies dans le cadre du RICA, soit environ 7 500 unités, et permettra une meilleure connaissance des revenus des ménages d'agriculteurs.

### 3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Les nouveaux travaux d'étude du SSP en 2013, au-delà de ceux portant sur les thèmes traités chaque année et évoqués plus haut, seront liés aux exploitations des enquêtes terminées : production et consommation d'énergie des exploitations agricoles, structure de la forêt privée, pratiques culturales en grandes cultures, inventaire des vergers et utilisation de produits phytosanitaires en vergers.

Le SSP dispose **d'une large gamme de publications** pour ses travaux statistiques (Agreste Primeur, Synthèses, Agreste Conjoncture, Chiffres et Données, Dossiers) ainsi **qu'un site Agreste dédié**. La mise à disposition de données sur son site s'améliore et s'enrichit chaque année. Ainsi l'application pour **la diffusion de données agrégées DISAR** (diffusion interactive des statistiques agricoles de référence) contiendra à terme les résultats de toutes les enquêtes du SSP sous forme de tableaux multidimensionnels ainsi que tous les documents liés aux enquêtes (documents méthodologiques et publications). DISAR restitue l'ensemble des données au réseau de la statistique agricole, ainsi que les données traitées du secret statistique et de la significativité pour tout public. DISAR est l'outil de diffusion des données détaillées du recensement agricole 2010, en complément de la diffusion de **fiches de données synthétiques** à différents niveaux géographiques accessibles sur le site Agreste et d'une **cartographie interactive**. Au-delà de ces données, le SSP met en ligne ses publications accompagnées des fichiers des données des tableaux, cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. Enfin toutes **les analyses, notes et données conjoncturelles** sont accessibles sur le site avec un très grand détail au niveau des produits suivis. Le SSP réalise tous les mois un suivi conjoncturel sur les productions, prix et échanges extérieurs dans les domaines de compétences du ministère. Depuis 2011, les résultats des prévisions sur les grandes cultures, la viticulture, le lait et le commerce extérieur sont diffusés avec un **calendrier précis, affiché à l'avance**, dans un souci de transparence en application du code des bonnes pratiques d'Eurostat et des positions prises par la France à la suite du G20 sur la transparence des marchés de matières premières agricoles dans le cadre du nouveau dispositif AMIS (Agricultural Market Information System) auprès de la FAO. En 2013, l'effort portera sur l'amélioration des opérations (amélioration des systèmes de prévision des productions végétales, refonte des enquêtes laitières, refonte du système de traitement des données du commerce extérieur agroalimentaire). Le système de diffusion **des statistiques annuelles des IAA, des exploitations forestières et des scieries, de la coopération agricole** devrait être achevé, sous condition que le projet Ésane entre en phase régulière. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

### 3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Le SSP poursuivra la **dématérialisation de ses enquêtes**. Il a fait développer un outil de génération d'enquêtes, CAPIBARA, qui permet au responsable d'enquête de générer l'enquête sur internet (CAWI) ou sur un portable (CAPI), de définir les contrôles, de gérer et suivre la collecte, de valider les données et de les enrichir. La première version de cet outil va permettre au SSP d'engager la dématérialisation de toutes ses enquêtes auprès des industries agroalimentaires. La deuxième version de cet outil permettra de dématérialiser les enquêtes auprès des exploitations agricoles de façon autonome. Fin 2013, la très grande majorité des enquêtes du SSP devrait être dématérialisée.

En 2013, le SSP finalisera la mise en place d'une **base de sondage unifiée** pour les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires, les exploitations forestières, les scieries et les coopératives agricoles.

## 4. Aspects particuliers du programme 2013

### 4.1 Aspect « Territoires »

Les opérations statistiques du SSP disposent toutes d'une dimension géographique et localisée.

Du côté des enquêtes auprès des exploitations agricoles, toutes possèdent une représentativité au moins régionale.

Par ailleurs, le recensement agricole, réalisé en 2010 et 2011, qui par nature doit recenser toutes les exploitations agricoles, est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. En 2013 le SSP et les services en charge des missions statistiques dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche continueront d'exploiter les données collectées dans une optique d'analyse territoriale fine. Les données permettent en effet de mieux connaître, à des niveaux géographiques fins, les moyens de production engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluante des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et de mieux cerner la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergements, vente directe).

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, le service statistique agricole utilise beaucoup la dimension géographique et localisée pour fournir régulièrement des analyses économiques pertinentes sur des territoires de façon à répondre à ses utilisateurs, notamment institutionnels, qui souhaitent des informations régionales comparables et cohérentes, en définissant un socle commun de tableaux, de graphiques et de cartes disponibles à cet échelon.

Enfin l'enquête Teruti-Lucas, qui décrit le territoire français, permet de connaître annuellement les différentes catégories d'occupation et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau national, régional et départemental (mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement d'une surface suffisante), de suivre et quantifier les changements d'occupation et d'usage des sols et de la structure des paysages au fil du temps. Elle constitue également une source de données pour d'autres analyses et études, par exemple l'élaboration d'indicateurs agro-environnementaux ou d'indicateurs paysagers. Ainsi elle fournit l'indicateur d'artificialisation du schéma national de développement durable.

### 4.2 Aspects « environnement et développement durable »

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le recensement agricole conduit en 2010 et 2011 continue de permettre, par ses valorisations, de mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées

(engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau).

L'enquête sur la production et la consommation d'énergie réalisée en 2012 auprès des exploitations agricoles, couplée à celle conduite en 2010 auprès des entreprises de travaux (ETA, ETF, ETR et CUMA), a visé à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire, biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...). Les exploitations seront faites en 2013.

Comme chaque année, le SSP conduit et exploite via des études l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries.

L'enquête sur la structure de la forêt privée réalisée fin 2012-début 2013 devrait contribuer à apporter des informations sur la gestion de la ressource forestière, sujet lié notamment au Grenelle de l'Environnement et au protocole de Kyoto.

Enfin, le cycle des enquêtes sur les pratiques culturales qui a redémarré en 2011 avec une enquête sur les grandes cultures et se poursuit en 2013 avec celle sur les cultures légumières, pour la première fois, vise à un suivi des pratiques et à disposer de statistiques concernant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par l'agriculture. De même, l'enquête de 2011 sur les produits phytosanitaires en viticulture, complétée par l'enquête de 2012 sur les produits phytosanitaires en arboriculture, contribue aux mêmes objectifs avec un suivi plus léger mais intermédiaire entre deux enquêtes sur les pratiques culturales.

Concernant la production de déchets non dangereux, deux approches sont retenues. Ceux produits par les IAA seront estimés via l'enquête conduite tous les deux ans par le pôle de statistiques industrielles de l'Insee qui comporte une partie IAA pour laquelle le SSP assure la maîtrise d'ouvrage. Ceux produits par l'agriculture sont estimés à partir de coefficients techniques appliqués à des surfaces, des cheptels... qui sont actualisés avec les dernières données recueillies. Certaines enquêtes techniques incluent des questions sur ces sujets et permettent de mettre à jour certains coefficients. C'est le cas par exemple de la dernière enquête sur les bâtiments d'élevage pour ce qui concerne les quantités d'effluents exportés par les exploitations agricoles.

#### **4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

Les données recueillies par le SSP lors de ses enquêtes, les statistiques produites dans les domaines agricoles, agroalimentaires et forestiers par le SSP ainsi que les nombreuses études et analyses du SSP contribuent beaucoup aux différents exercices d'évaluations, souvent obligations européennes, qui sont menés dans les domaines de compétence du ministère.

#### **4.4 Aspects « européens »**

Comme chaque année, en 2013, une grande partie des activités du service consistera à coordonner les activités de ses différentes structures internes et d'autres structures extérieures dans leurs liaisons avec les instances européennes et à assurer une veille sur les sujets concernant la statistique agricole, agroalimentaire et forestière. Le service participera aux travaux d'orientation et à la définition des programmes statistiques européens et internationaux.

Les activités du service de la statistique et de la prospective en matière statistique sont très largement conditionnées par la nécessité de satisfaire à un ensemble de textes européens particuliers : règlements, directives, décisions qui, soit sont propres à la statistique agricole et forestière, soit s'adressent à plusieurs secteurs mais touchent le périmètre d'action du service ; c'est le cas par exemple pour les industries agricoles et alimentaires ou pour la forêt.

Au total on recense 17 textes de base qui impactent le programme de travail du SSP, chacun d'eux étant démultiplié par des textes d'application de la commission. S'ajoute à ce solide corpus réglementaire une fourniture importante d'informations statistiques recueillies sous forme de

gentlemen's agreement. **Cette situation traduit l'importance des besoins exprimés en matière de pilotage et de suivi de la Politique Agricole Commune.**

Les discussions sur les indicateurs agro-environnementaux et les liens agriculture/environnement se poursuivront et pourraient entraîner des contraintes nouvelles sous forme de modifications de la liste des caractéristiques de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles à réaliser post 2013. En effet, une négociation pour un nouveau règlement sur les enquêtes de structure des exploitations agricoles va s'engager en 2013 avec un dispositif associant un noyau à des modules et satellites qui intègrent des demandes agro-environnementales, en particulier sur l'utilisation des engrais. En 2013, Eurostat poursuit prioritairement les travaux sur les bilans de fertilisants 2009-2011 avec différentes échéances pour les États membres. Par ailleurs, dans le cadre du règlement n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides, des transmissions supplémentaires seront à réaliser sur les pratiques culturales.

Les travaux européens en matière de statistique agricole, de statistiques forestières, d'indicateurs agro-environnementaux et de suivi de l'occupation du territoire nécessitent une coordination technique mobilisant les experts techniques du service dans 15 groupes techniques et 5 task force. La coordination finale des opérations est assurée par le Comité permanent de statistique agricole (CPSA), qui réunit les directeurs des statistiques agricoles des États membres lors de deux sessions annuelles et qui, pour l'une, est précédée d'un séminaire technique et économique. En 2013, le CPSA doit arbitrer les nouveaux besoins de la Commission en matière de suivi statistique et économique 2014-2020 qui découlent de la nouvelle réforme de la Politique commune agricole (PAC).

## 5. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs, etc.) sont listés en [annexe 3](#) et [annexe 4](#). Cette liste a été constituée à partir de vos réponses des années précédentes et de la liste des enquêtes au journal officiel pour 2012.

## 6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, la principale opération d'allègement de la charge statistique est la finalisation de la mise en place **d'ÉSANE**. Les entreprises ne sont plus interrogées sur leur compte de résultat, leurs effectifs et leurs exportations, ces données sont collectées par l'exploitation de fichiers administratifs.

Concernant les enquêtes de branche, le SSP va les dématérialiser en liaison avec les organisations professionnelles agréées.

Du côté des exploitations agricoles, le recours à divers fichiers administratifs, testé lors du recensement agricole de 2010, est désormais élargi à d'autres opérations, et permet soit de supprimer des questions, soit de supprimer des enquêtes (cheptel bovin).

### Annexe 3 : Enquêtes répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2012 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUtilucas	2012A026AG	SSP	Annuelle
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	2012A031AG	SSP	Annuelle
Enquête annuelle sur les études et les investissements pour protéger l'environnement (Industries agricoles et alimentaires)	2012A032AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel porcin au 1er mai et au 1er novembre	2012S070AG	SSP	infra annuelle
Enquête Cheptel caprin au 1er novembre	2012A071AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel ovin au 1er novembre	2012A072AG	SSP	Annuelle
Enquête "terres labourables"	2012A086AG	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires, exploitations forestières et scieries)	2012	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Annuelle
Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par un organisme professionnel agréé ou par un établissement public bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Trimestrielles
Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Trimestrielles
Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	2012T052AG	SSP	Annuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Mensuelle
Enquête mensuelle sur la collecte et le prix du lait	2012M035AG	SSP	Mensuelle
Enquête mensuelle auprès des accoueurs et des sélectionneurs	2012M051AG	SSP	Mensuelle
Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	semestrielle
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA)	2012M037AG	SSP	Mensuelle
Enquête prix des bois - prix des grumes	2012S027AG	SSP	infra annuelle
Enquête prix des bois - prix des bois de trituration	2012T028AG	SSP	Trimestrielle
Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole	2012T029AG	SSP	Trimestrielle

#### **Annexe 4 : Autres opérations de production à caractère permanent**

---

Sources : avant-programmes des années 2010 à 2012 et sites internet, hors opérations de diffusion

- **Entreprises et stratégies du marché**

<b>Opérations</b>	<b>Type</b>	<b>Objectif</b>
Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides SSP	Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ...	Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles

## **Extraits de programmes statistique 2013 et autres services statistiques publics**

### **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques -  
Département des études statistiques – Pôle Recherche

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Les enquêtes R&D dans leur ensemble permettent de répondre aux attentes de chiffrages sur l'environnement.

### **MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)  
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de la croissance verte.

### **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

### **MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Direction générale des collectivités locales (DGCL)  
Département des études et des statistiques locales

Sous réserve de la qualité de la ventilation fonctionnelle des comptes des administrations publiques locales les données que le DESL diffuse sur son domaine peuvent contribuer à la connaissance quantitative ou qualitative de l'environnement ou du développement durable, dans la mesure où il s'agit d'interventions des collectivités locales apparaissant dans leur budget.

### **MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)  
Département des études et des statistiques

Contribution aux indicateurs phares et de contexte économique et social de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 : poursuite de la production des indicateurs relatifs à la participation des femmes aux instances de gouvernance (part des femmes dans les emplois de direction de l'État) en vue de leur comparabilité entre secteur public et secteur privé.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**  
Secrétariat général  
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

La Depp participe à des groupes de travail sur la définition d'indicateurs de développement durable.

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**  
Sous Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

Potentiellement, la statistique Justice pourrait servir à caractériser l'environnement social à un niveau local (par ressort de juridiction, voir point précédent). Il faudrait mener une étude de faisabilité pour déterminer les indicateurs pertinents et réalistes pour éclairer cette dimension. Faute de moyens, aucun projet précis sur ce thème n'est prévu en 2013.

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES RÉNALES (ONDRP)**

Les infractions à l'environnement font l'objet d'une fiche du rapport annuel de l'ONDRP. Elle est réalisée à partir des données collectées par les militaires de la Gendarmerie nationale, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ainsi que par les agents de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**  
**Insee - Direction des statistiques d'entreprises**  
Département Statistiques de court terme (DSCT)

En 2012, les activités 36 (captage, traitement et distribution d'eau), 37 (collecte et traitement des eaux usées) et 38 (collecte, traitement et élimination des déchets) de la section E liée à l'environnement auront été couvertes par le dispositif Opise

**Insee - Direction des statistiques d'entreprises**  
Département Synthèses sectorielles

**Les enquêtes sur les déchets** dans le **commerce** (avec une partie à tester concernant le champ et l'appréhension du recyclage) et dans **l'industrie** (en incluant dans le champ les établissements à partir de 10 sal) ; de l'ordre respectivement de 5 000 et 10 000 Q, elles répondent aux besoins du règlement déchets et à des attentes liées aux objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de déchets.

A l'occasion de leur réexamen quinquennal, il est aussi prévu :

- que l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (**EACEI**) soit étendue aux établissements de 10 à 20 salariés ;

- que l'enquête sur les investissements antipollution (**Antipol**) intègre, si possible, dans son champ la construction et les transports, compte-tenu des besoins en matière de comptes de l'environnement, liés désormais à des obligations européennes.

Une étude sur les entreprises et la responsabilité sociétale (RSE) réalisée en se fondant sur l'enquête sur les entreprises et développement durable (ENDD), et une autre sur la chaîne de valeur (à

partir de l'enquête CAM), seront parallèlement conduites de manière à alimenter les dossiers de l'édition 2014 suivante

Les premiers résultats des enquêtes thématiques réalisées en 2012 - notamment les enquêtes Chaîne d'activité mondiale (CAM), consommation d'énergie dans le tertiaire (ECET), TIC-TPE pour les petites entreprises de moins de 10 personnes - seront rendus publics (IP, IRésultats internet...). Ils s'ajouteront ainsi à ceux des enquêtes régulières réalisées en 2013 et publiées dans l'année – EACEI2012, Antipol2012, TIC2013 sur les entreprises de plus de 10 personnes.

**Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
Division "Logement"

Le questionnaire de l'enquête Logement 2013 comprendra comme les enquêtes précédentes un questionnement sur les dépenses d'énergie dans l'habitat des résidences principales et permettra de donner des résultats sur la précarité énergétique.

**Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)**

Programme à venir

**Pôle Emploi**

Pôle emploi poursuivra sa contribution active aux travaux du groupe « emplois verts » sur les plans méthodologiques et statistiques.

**Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)**

À partir des adresses géocodées, il sera possible d'apparier les données individuelles de la cohorte avec diverses bases de données environnementales (qualité de l'air, pollution, etc.).

**Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)**

L'Inpes participera à deux enquêtes nationales intégrant des dimensions de santé environnementale en 2013-2014 :

- **Enquête Biosurveillance santé nutrition (InVS, Inpes)** Cette enquête fait l'objet d'une collaboration en cours d'élaboration entre l'InVS et l'Inpes). Ses objectifs concernent : 1) la biosurveillance : décrire les niveaux d'imprégnation de la population résidant en France, à certaines substances de l'environnement (ex. : pesticides) pour établir des valeurs de référence nationales et rechercher certains de leurs déterminants (notamment alimentaires) ; 2) les maladies chroniques : estimer les prévalences de certaines maladies chroniques : diabète, hypertension artérielle, dyslipidémies, maladie rénale chronique, BPCO, asthme, allergies... ; 3) la nutrition : décrire les consommations alimentaires, l'activité physique, la sédentarité, et l'état nutritionnel (corpulence et marqueurs biologiques) de la population résidant en France, notamment au regard des objectifs du PNNS (comme dans le cas d'ENNS). L'INPES a proposé, dans le cadre de cette partie, l'ajout d'un module sur les déterminants psycho-sociaux de la consommation de fruits et légumes. L'enquête sera menée en 2013-2014 auprès des 6-74 ans, incluant 4000 adultes et 1000 enfants de 6 à 17 ans.

- **Enquête INCA3 (Anses, Inpes)** Cette enquête fait l'objet d'une collaboration en cours d'élaboration entre l'Anses et l'Inpes. Son objectif principal est d'évaluer les risques et bénéfices nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation. Elle permet par ailleurs de quantifier les consommations alimentaires et certains de leurs déterminants. Concernant ces derniers, l'Inpes a proposé l'ajout d'un module sur les connaissances et les perceptions relatives à l'alimentation et à l'activité physique, reprenant des questions du Baromètre santé nutrition 2008 afin d'en analyser l'évolution. L'enquête

INCA3 se situe dans le cadre d'un dispositif européen coordonné par l'Efsa (*European Food Safety Authority*) visant la comparaison d'enquêtes nutritionnelles nationales qui suivront un protocole identique. Elle sera menée en 2013-2014 auprès de 4000 personnes âgées de 3 à 79 ans : 2500 adultes de 15 à 79 ans et 1500 enfants de 3 à 14 ans.